



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Catalogue des programmes CEE - Février 2024



Qu'est ce qu'un programme CEE ?



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

Après les fiches d'opérations standardisées et les opérations spécifiques, les **programmes d'accompagnement** sont la troisième voie de production des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) dans le dispositif.

Un programme CEE est encadré par :

- **Un arrêté** du/de la Ministre en charge de l'énergie, publié au Journal Officiel, qui définit :
 - Un ou plusieurs porteurs associés, qui reçoivent les fonds et s'engagent à mettre en œuvre les actions définies par la Convention
 - Les principes d'action du programme
 - Un volume maximum de CEE délivrés
 - Une date de fin du programme
 - Un facteur de conversion fixe entre les € versés au programme et les CEE délivrés
- **Une convention** entre toutes les parties prenantes (dont ADEME et MTE systématiquement), qui définit les modalités de mise en œuvre des actions, la gouvernance associée ainsi que les mécanismes de suivi des actions et les objectifs.

<https://www.ecologie.gouv.fr/cee-programmes-daccompagnement>

Référence juridique:

- L'article **L.221-7 du code de l'énergie** prévoit que la contribution à des programmes de réduction de la consommation énergétique des ménages les plus défavorisés ou à des programmes d'information, de formation et d'innovation favorisant les économies d'énergie, ou portant sur la logistique et la mobilité économes en énergies fossiles peut donner lieu à la délivrance de CEE.

Certificats d'économies d'énergie



Quel programme pour quels bénéficiaires?

	Nom du programme	Page	Tous ménages	Ménages précaires	Syndicats et copropriétés	Collectivités	Bailleurs sociaux	Public scolaire	Enseignement supérieur	Employeurs	Professionnels (secteur)
Bâtiment - Formation	FEEBAT	<u>6</u>									• • • (Bâtiment)
Bâtiment - Innovation	PROFEEL	<u>8</u>									• (Bâtiment)
	TZEE	<u>9</u>	•								
	Bail Rénov'	<u>10</u>	•								
Bâtiment - Massification	ACTEE 2	<u>12</u>		•							
	Facilaréno 2	<u>13</u>	•								• (Artisans / bâtiment)
	SARE - France Rénov'	<u>14</u>	•								
	FGRE	<u>15</u>	• • •								
	SEIZE	<u>16</u>		•							• (Tous secteurs)
	OSCAR	<u>17</u>									• (Artisans / bâtiment)
	ACTEE + MAR'	<u>18</u> <u>19</u>	• • •								
Bâtiment - Précarité	SLIME +	<u>21</u>	•								
	Toits d'Abord 2	<u>22</u>	•								
Industrie	PACTE Industrie	<u>24</u>									• • (Industrie)
TPE/PME - PMI	PEE	<u>26</u>									• (TPE/PME)
	Baisse les Watts	<u>27</u>									• (TPE/PME)
Numérique	Alt Impact	<u>29</u>	•	•							• (Tous secteurs)



Quel programme pour quels bénéficiaires?

	Nom du programme	Page	Bénéficiaires								
			Tous ménages	Ménages précaires	Syndicats et copropriétés	Collectivités	Baillleurs sociaux	Public scolaire	Enseignement supérieur	Employeurs	Professionnels (secteur)
Transports	EVE 2	31									• (Transport / logistique)
	OEPV	32									•
	ALVEOLE +	33	•	•	•	•	•				
	Colis Activ'	34									• (Transport / logistique)
	AVELO 2	35			•						
	Génération vélo	36						•			
	ADVENIR PLUS	37	•		•						• (Tous secteurs)
	APPEL D'AIR	38									• (Transport / logistique)
	REMOVE	39									• (Transport)
	Mon vélo de A à Z	40		•							
	Justin'movE	41									• • (Médico-social)
	MOB E	42								•	
	TIMS	43		•							
	MARGUERITE	44				•					• (Artisans-commerçants / logistique)
	LUD+	45				•					• (Transport / logistique)
	Cyclo Cargologie	46									• (Transport / logistique)
AVELO 3	47			•	•				•		
ADVENIR	48									•	



Bâtiment - Formation



FEEBAT 2 – Formation des Professionnels aux Economies d'Énergie dans le Bâtiment

**FEE
BAT**
GAGNEZ EN
EFFICACITÉ!

- **Thème :** Bâtiment – Formation
- **Porteur :** ATEE, AQC
- **Bénéficiaires :** Professionnels en activité, futurs professionnels, enseignants, formateurs
- **Financeurs :** DISTRIDYN, EDF, SIPLEC
- **Volume CEE :** 6 TWh cumac
- **Budget :** 42 M€
- **Date de fin :** 31/12/2025

www.feebat.org

Objectifs :

- Former les futurs professionnels à la rénovation énergétique, de la construction et du cadre de vie :

Concevoir et actualiser les ressources pédagogiques et dispositifs de formation pour :

- Les enseignants et formateurs des CAP, Bac Pro, BTS, OFA et Ecoles d'architecture
- Les élèves, apprentis et étudiants

- Former les professionnels en activité sur la rénovation énergétique :

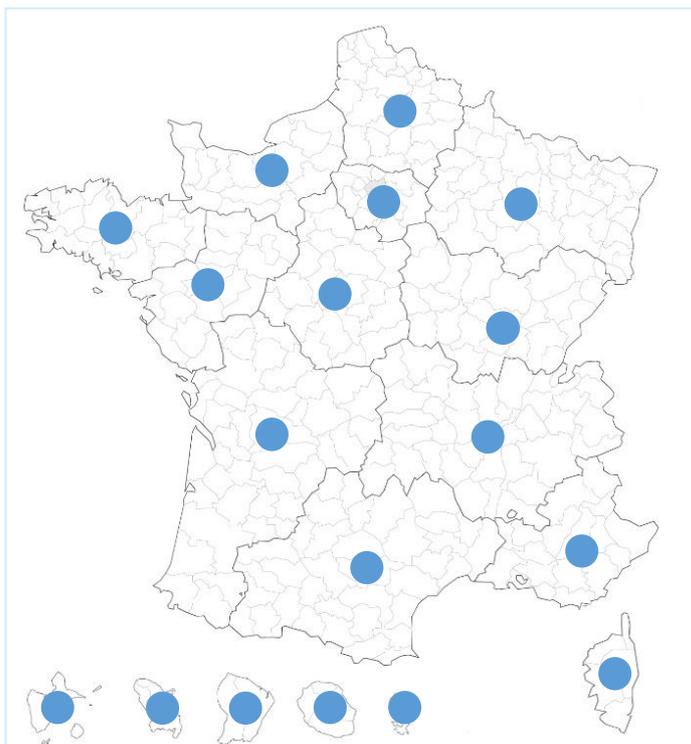
Concevoir les ressources pédagogiques et modules de formation pour :

- Les formateurs
- Les entreprises, artisans, architectes, maîtres d'œuvre
- Les formations dans le dispositif RGE

- Introduire de l'innovation pédagogique, notamment au travers des formations à distance
- Financer une partie des formations via les CEE

Ce programme reconduit le programme FEEBAT (cf. Catalogue Programmes terminés)

Les partenaires techniques: Ministères (Transition énergétique, Logement, Education nationale, Culture, Travail), ADEME, CAPEB, CCCA-BTP, CNOA, FFB, SCOP BTP



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Bâtiment - Innovation



PROFEEL – Programme de la Filière pour l'innovation en faveur des Economies d'Énergie dans le bâtiment et le Logement



- **Thème :** Bâtiment - Innovation
- **Porteur :** AQC, CSTB
- **Bénéficiaires :** professionnels du bâtiment
- **Financeurs :** EDF, ENGIE, SIPLEC, DISTRIDYN
- **Volume CEE :** 5 023 GWh cumac
- **Budget :** 35,16 M€
- **Date de fin:** 31/12/2025

www.programmeprofeel.fr

Objectifs :

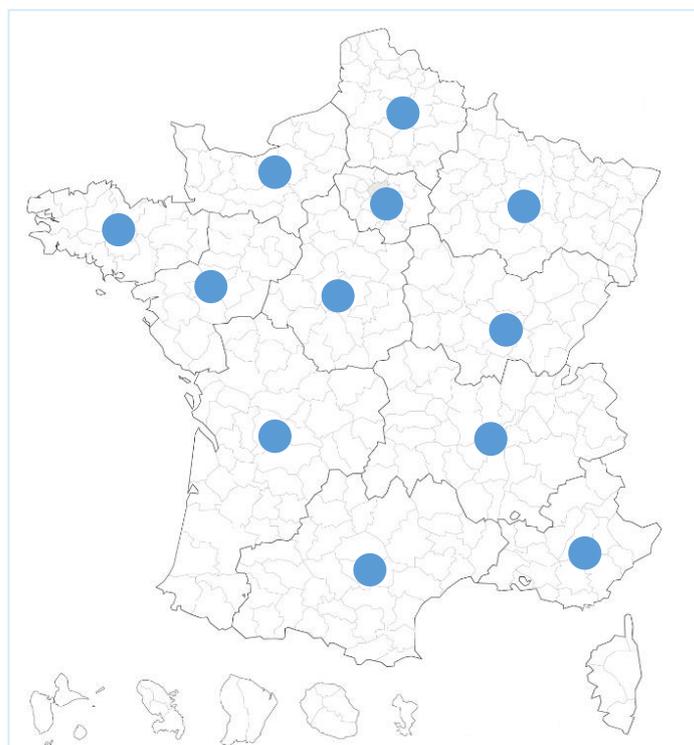
PROFEEL 2 prend la suite des actions réalisées par la mobilisation de 16 organisations professionnelles du bâtiment dans le cadre de PROFEEL, pour contribuer collectivement à la massification d'opérations performantes. Il se compose de huit projets pour développer et améliorer la rénovation du parc de logements et du parc tertiaire. Complémentaires, ces projets apporteront des outils et solutions innovantes aux professionnels pour développer le marché de la rénovation énergétique et, sécuriser l'atteinte des performances attendues.

Quatre projets portés par l'AQC :

- « SEREINE 2 »
- « OMBREE 2 »
- « INTERFACES »
- « RENO'BOX »

Quatre projets portés par le CSTB :

- « Go-Rénove 2 »
- « QUARTET »
- « RENOPTIM »
- « RESTORE EVAL »



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



TZEE – Territoires Zéro Exclusion Energétique



- **Thème :** Bâtiment - Innovation
- **Porteur :** Zéro Exclusion Energétique SAS
- **Bénéficiaires :** Propriétaires occupants très précaires, artisans
- **Financeurs :** EDF, OAAN Consulting, Hellio et SCA Pétrole et Dérivés
- **Volume CEE :** 2 143 GWh cumac
- **Budget :** 15 M€
- **Date de fin :** 31/12/26

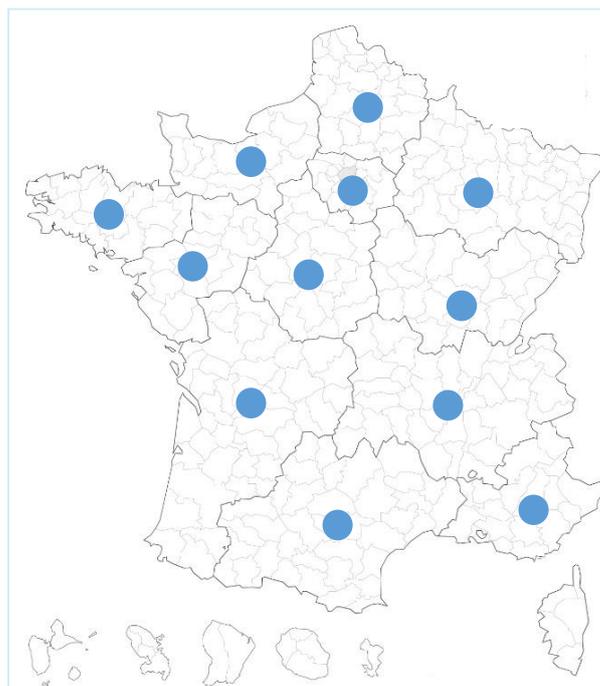
<https://www.territoireszeroexclusionenergetique.org/>

Objectifs :

Le programme a pour objectif de :

- Réaliser un accompagnement « social et technique global » de 3 000 foyers bénéficiaires répartis sur des territoires urbains et ruraux
- D'accompagner 14 territoires dans la mise en place d'un Territoire Zéro Exclusion Energétique à travers de collectifs d'acteurs
- Former 132 « Ensembliers Solidaires » et 14 « ensembliers territoriaux »
- Sensibiliser les acteurs du territoires, ainsi 298 artisans et 331 bénévoles seront formés à l'identification des foyers en grande précarité énergétique et à la rénovation performante et 252 jeunes en service civique seront formés pour l'identification et l'orientation des foyers
- Outiller les acteurs pour mener à bien toutes les étapes du parcours de rénovation globale et performante des logements des propriétaires en grande précarité énergétique.

Les partenaires techniques:



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Bail-Rénov'



- **Thème :** Bâtiment - Innovation
- **Porteur :** Fédération SOLIHA, Solidaires pour l'Habitat
- **Bénéficiaires :** Bailleurs privés et ménages précaires
- **Financeurs :** Engie, SCA Pétrole et Dérivés, SRPP
- **Volume CEE :** 3 571 GWH cumac
- **Budget :** 25 M€
- **Date de fin :** 31/12/26

<https://bailrenov.fr/>

Objectifs :

Le programme Bail-Rénov' a pour ambition de sensibiliser et conseiller les propriétaires et locataires du parc privé locatif dans un parcours « gagnants-gagnants » et de les orienter dans la mise en place d'actions de rénovation énergétique dans un parcours de travaux France Rénov' et d'actions de sobriété énergétique.

Le Programme Bail-Rénov' s'articule autour de 3 axes :

Axe 1 : repérer les besoins des propriétaires bailleurs et locataires et leurs proposer des actions ciblées d'information et de sensibilisation

Axe 2 : embarquer les bailleurs et locataires du parc privé dans un parcours « travaux de rénovation / sobriété énergétique » en lien direct avec France Rénov'.

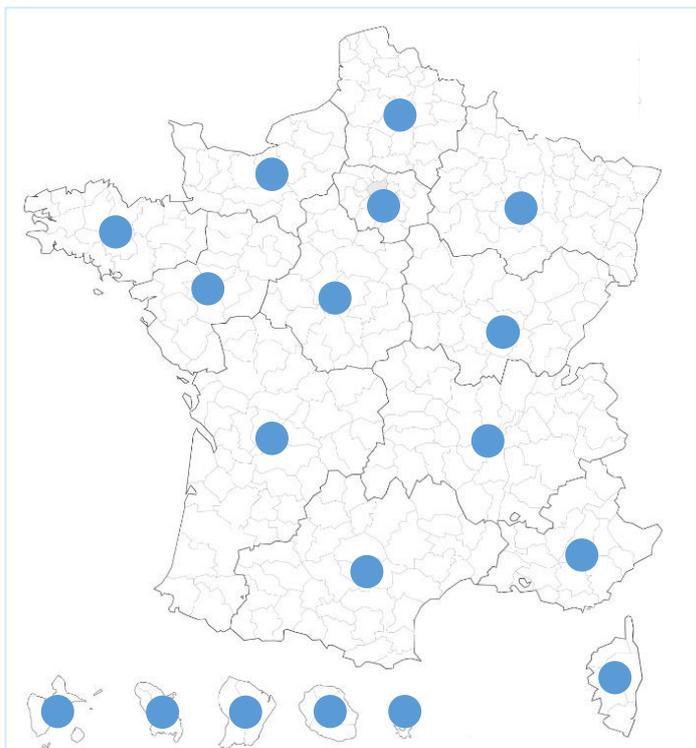
Axe 3 : expérimenter des démarches innovantes pour des économies durables (performance énergétique des travaux et usage adapté du logement).

Objectifs chiffrés : réaliser 13 400 repérages et incitations au passage à l'acte travaux (présentiel) et 20 000 accompagnements téléphoniques de propriétaires. Au total, 1630 sessions de sensibilisations sont prévues incluant locataires et propriétaires et 2083 suivis post-travaux seront réalisés auprès des locataires.

Mise en place d'une expérimentation de démarche « garantie de performance énergétique » (GPE) sur 10 maisons individuelles du parc locatif privé.

Les partenaires engagés au sein du Consortium :

Soliha, UNPI, Mouvement Habitat et Humanisme, Càsba, Energies Demain, ANIL, CSTB, Sonergia



Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Bâtiment - Massification



ACTEE 2 – Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique

- **Thème :** Rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires
- **Porteur :** FNCCR
- **Bénéficiaires :** Les collectivités territoriales et leurs groupements, les syndicats d'énergie et les partenaires publics locaux des collectivités
- **Financeurs :** EDF, Gaz de Bordeaux, Total, Engie, ES Energies Strasbourg, UEM, SICAE-Oise, Vialis, Eni Gas & Power, Economies d'Énergie, Séolis, Alterna, ESS, Gaz Electricité de Grenoble, Gaz de Paris, LCN, Vitogaz, Worex SNC
- **Volume CEE :** 22 000 GWh cumac
- **Budget :** 110 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

<https://www.programme-cee-actee.fr/>

Objectifs :

Le programme ACTEE 2 vise à **faciliter le développement des projets d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces et énergies renouvelables et de récupération (EnR&R) pour les bâtiments publics** en France Métropolitaine (Corse comprise) et dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) territoires ultramarins, en se fondant sur :

- La mise en place d'un centre de ressources composée d'une bibliothèque (guides, fiches conseils, formations, MOOC, cahiers des charges...), d'outils innovants et d'une cellule de soutien aux collectivités.

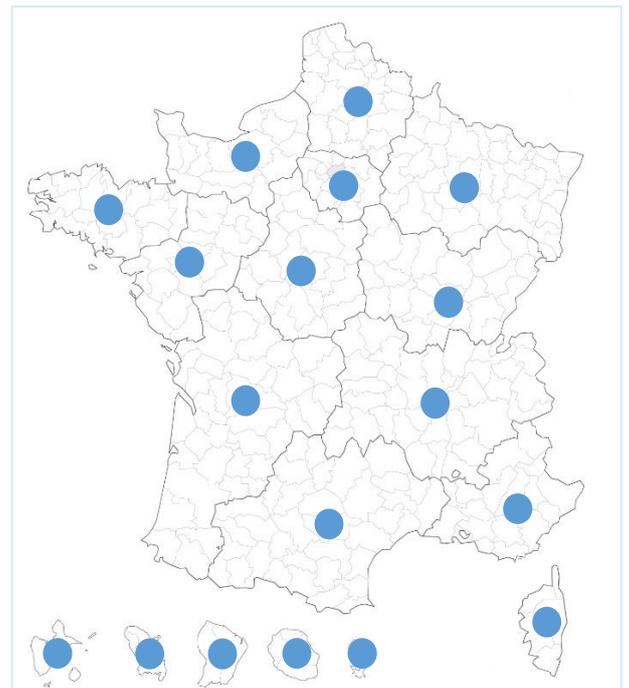
- La mise en place d'Appels à Manifestation d'intérêts thématiques et de programmes spécifiques afin d'apporter des fonds aux collectivités sur les lignes d'actions suivantes:

- Poste(s) d'économe(s) de flux
- Outils de mesures et petits équipements
- Audits et stratégies pluriannuelles d'investissement
- Aide au financement de la maîtrise d'œuvre

Le programme ACTEE se fonde sur deux piliers:

- La mutualisation des actions pour augmenter l'effet levier. Une collectivité ne peut candidater seule.
- L'approche long terme en crantant les actions et en les inscrivant dans une stratégie globale pluriannuelle.

Les partenaires techniques: Ministère de la transition écologique et solidaire, ADEME, Plan Bâtiment Durable, Banque des Territoires, Association des Maires de France



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Facilaréno

facilaréno

- **Thème** : Bâtiment : formation, massification, précarité
- **Porteur** : Institut négaWatt
- **Bénéficiaires** : Ménages, artisans
- **Financeurs** : Enr'Cert, ENERCOOP, GEG Source d'Energies, Gaz de Bordeaux
- **Volume CEE** : 1958 GWh cumac
- **Budget** : 13 703 898 €
- **Date de fin** : 31/12/2024

<http://www.facilareno.fr/>

Objectifs :

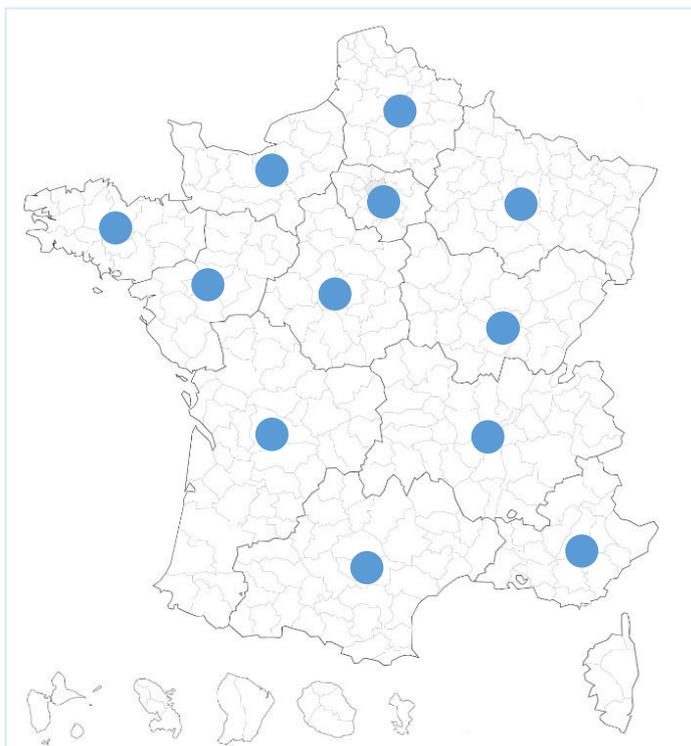
Le programme Facilaréno 2 vise à accélérer la rénovation performante des maisons individuelles accessible à tous.

Le programme agit sur l'offre et la demande de rénovation performante (niveau BBC-rénovation ou équivalent). Plusieurs actions-clés sont mises en œuvre avec les collectivités partenaires :

- Former des formateurs-experts, puis des groupements d'artisans du bâtiment à la rénovation performante à coûts maîtrisés des maisons.
- Assurer le « suivi qualité » des rénovations performantes réalisées
- Former et accompagner sur chaque territoire un animateur et ses relais locaux auprès des ménages
- Réaliser une étude pour faire émerger une solution simplifiée de « tiers-financement »
- Augmenter la notoriété de la rénovation performante

Ce programme prolonge le programme Facilaréno (cf. fiche 86 sous Programmes terminés)

Les partenaires techniques : Dorémi



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



SARE – Service d'accompagnement à la rénovation énergétique



- **Thème :** Bâtiment - Massification
- **Porteur :** ADEME (pilote), ANAH (pilote), Régions, Départements, EPCI... (associés)
- **Bénéficiaires :** Ménages, petit tertiaire privé
- **Financeurs :** 26 financeurs*
- **Volume CEE :** 40 000 GWh cumac
- **Budget :** 200 M€
- **Date de fin :** 21/12/2025

www.france-renov.gouv.fr

<https://expertises.ademe.fr/professionnels/collectivites/sare-service-daccompagnement-a-renovation-energetique>

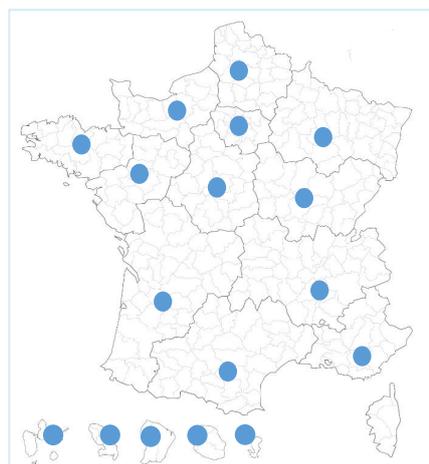
Objectifs :

1. Soutenir les Espaces Conseil France Rénov', la marque de référence rassemblant les services d'accompagnement des particuliers pour la rénovation l'habitat.
2. Créer une dynamique territoriale autour de la rénovation.
3. Soutenir le déploiement d'un service de conseil aux petits locaux tertiaires privés (commerces, bureaux, restaurants...).

Ce dispositif de financement CEE permet, en s'appuyant notamment sur **Mon Accompagnateur Rénov'**, de développer sur tout le territoire le conseil et l'accompagnement des particuliers et du petit tertiaire privé ainsi que les actions de mobilisation de tous les acteurs professionnels et institutionnels de la rénovation énergétique.

Les partenaires techniques: Coordination

Interministérielle, Plan Bâtiment durable, DGALN/DHUP, ANAH, DGEC/MTES, REGION DE FRANCE, ANIL, AMRF, FNCAUE, FLAME, FFB, AMORCE, CAPEB, CLER, SOLIHA, ANPP, FNCCR, France URBAINE, ADCF, AMF, ADF, HATEO, ACAD.



• Au moins un territoire de la région est concerné par le programme

* Les 26 financeurs : ARMORINE, BP France, CARFUEL, CPA, DISTRIDYN, ELECTRICITE DE MAYOTTE (EDM), ELECTRICITE DE France, ENGIE, ENI FRANCE, ENI GAS & POWER France, ESSO SOCIETE ANONYME FRANCAISE (ESAF), GAZ DE BORDEAUX, GAZ DE PARIS, IDEX Energies, HELLIO SOLUTIONS, Société d'Approvisionnement et de Vente d'Energie (SAVE), SEOLIS, SIPLEC, SOREGIES, TOTAL ENERGIES Electricité et Gaz France, Total Energies Marketing CARAÏBES, TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, ZELLER, SCA PETROLE ET DERIVES, SRPP PRODUITS PETROLIERS, RUBIS ANTILLES GUYANE



FGRE – Fonds de garantie pour la rénovation énergétique

FGRE

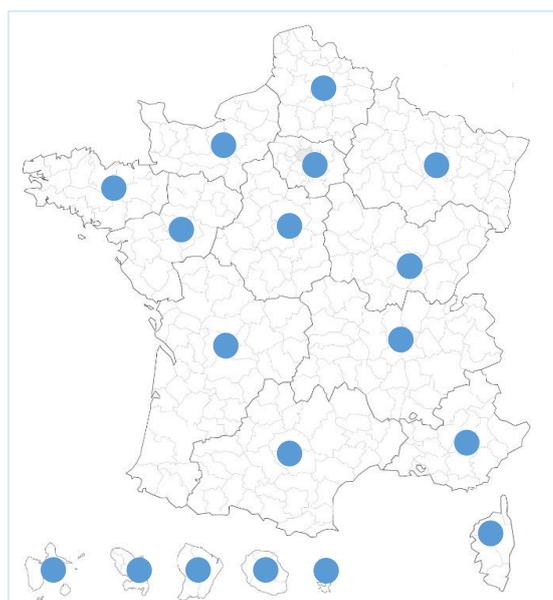
- **Thème** : Garantie ou contre garantie des prêts à la rénovation énergétique des logements SGFGAS
- **Porteur** :
- **Bénéficiaires** : Etablissements de crédit prêtant à des ménages propriétaires ou organismes de cautionnement de prêts aux copropriétaires
- **Financeurs** : EDF
- **Volume CEE** : 3000 GWh cumac
- **Budget** : 19 M€
- **Date de fin** : 31/12/2024

<https://www2.sgfgas.fr/web/site-public/fgre>

Objectifs :

Renforcer l'appui aux ménages modestes en facilitant la délivrance des éco-prêts aux ménages modestes par les banques ; établir un cadre plus favorable aux prêts collectifs pour la performance énergétique pour accélérer la rénovation énergétique des immeubles collectifs.

Garantie d'environ 35 000 éco-prêts individuels, 2500 prêts avance mutation pour les ménages modestes et 6500 prêts collectifs par an d'ici 2024.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme

Publications disponibles sur le site web.



SEIZE



- **Thème :** Bâtiment - Massification
- **Porteur :** Eco CO2
- **Bénéficiaires :** Collectivités, professionnels
- **Financeurs :** EDF, RUBIS ANTILLES GUYANE, VIVO ENERGY REUNION, SOL GUYANE FRANCAISE, SOL ANTILLES GUYANE, TotalEnergies Marketing CARAÏBES, TotalEnergies Marketing GUADELOUPE, TotalEnergies Marketing MAYOTTE, TotalEnergies Marketing REUNION, COMPAGNIE ANTILLAISE DES PETROLES (CAP), OLA ENERGY REUNION, SOCIETE ANTILLAISE DES PETROLES RUBIS, VITOGAZ FRANCE, RUBIS ENERGIE SA, SRPP PRODUITS PETROLIERS
- **Volume CEE :** 3 056 GWh cumac
- **Budget :** 15,28 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

<https://seize-maitrise-energie.fr/>

Objectifs :

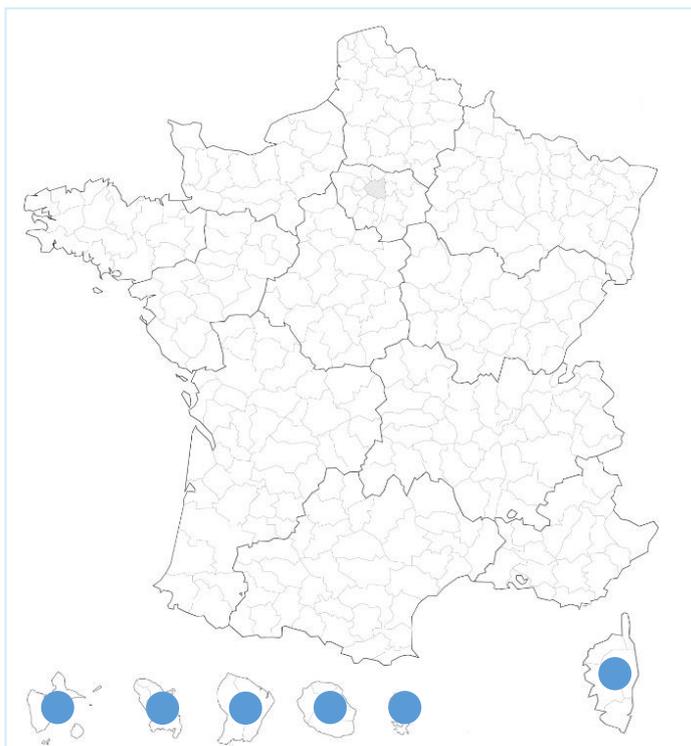
Le programme Seize vise à aider les territoires d'Outre-Mer à atteindre les objectifs de Maîtrise de la demande d'électricité fixés dans les cadres territoriaux de compensation en matière de travaux et de changements d'équipements électriques.

Afin d'atteindre ces objectifs, ce programme se base sur :

- La sensibilisation des professionnels aux enjeux climatiques, dans l'optique d'amorcer des changements durables de comportements;
- La mobilisation des professionnels et des entreprises consommatrices d'énergie au travers d'analyses de consommations d'énergie et de la mise à disposition d'outils;
- L'accompagnement vers d'autres actions pour continuer l'engagement.

144 100 entreprises et collectivités sont visées par ce programme : il est prévu d'en engager 7900 dans une démarche proactive de maîtrise de sa consommation via les ateliers de formation (3 000 professionnels), l'instrumentation (3 900) et l'accompagnement (1 000).

Les partenaires techniques: Université des Antilles, Université de Tours, associations locales



Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



OSCAR – Optimisation et Simplification des Cee pour les Artisans de la Rénovation

OSCAR

- **Thème :** Bâtiment, Massification
- **Porteur :** ATEE
- **Bénéficiaires :** Artisans
- **Financeurs :** AIDEE, DISTRIDYN, EDF, ESAF, SIPLEC, TOTALENERGIES MARKETING FRANCE
- **Volume CEE :** 2 256 GWh cumac
- **Budget :** 15,79 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

<https://programme-oscar-cee.fr/>

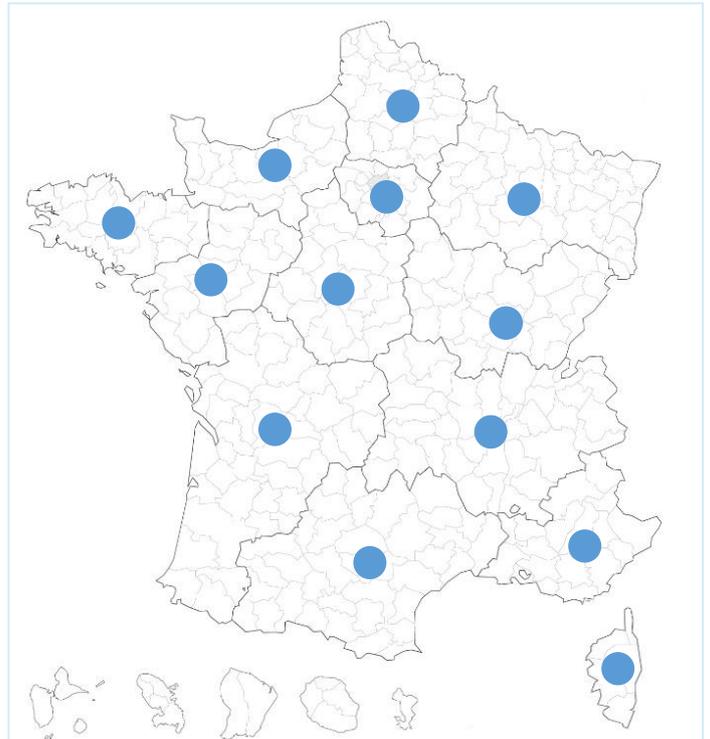
Objectifs :

Le programme vise à simplifier le parcours artisan dans la mobilisation des aides publiques dans le secteur résidentiel.

Les objectifs du programme sont:

- D'identifier et former 6000 « Référénts Aides à la Rénovation » (RAR), dans les différents réseaux d'artisans, de distributeurs et de négoce de matériaux et d'équipements, capables d'informer et d'accompagner les artisans pour une meilleure utilisation des Certificats d'économies d'énergie (CEE) et en particulier leur articulation avec les aides de l'Etat.
- Sélectionner et former 100 formateurs sur le territoire français capables de former et d'accompagner les RAR dans leurs démarches.
- Créer et mettre à disposition des outils au service des formateurs, des RAR et des artisans pour une bonne circulation de l'information et au service de la communication du programme.

Les organisations professionnelles parties : CAPEB, FDMC, FDME, FFB, FNAS



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



ACTEE +

Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité énergétique

ACTEE

Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique

- **Thème** : Rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires
- **Porteur** : FNCCR
- **Bénéficiaires** : Les collectivités territoriales et leurs groupements, les syndicats d'énergie et les partenaires publics locaux des collectivités
- **Financeurs** : Sélection en cours
- **Volume CEE** : 31 500 GWh cumac
- **Budget** : 220 M€
- **Date de fin** : 31/12/2026

<https://www.programme-cee-actee.fr/>

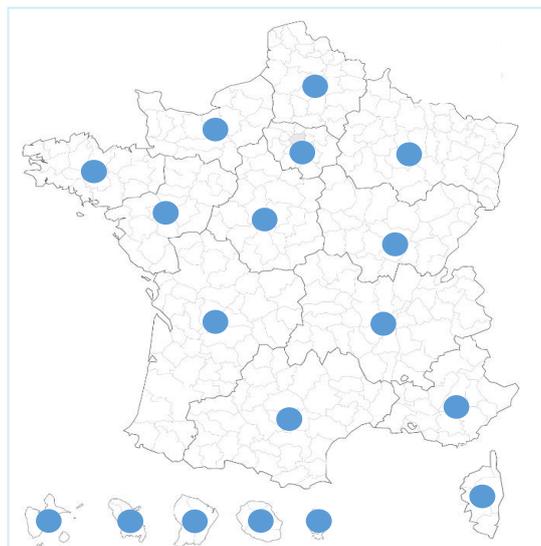
Objectifs :

Le programme ACTEE + (Action des collectivités Territoriales pour l'Efficacité énergétique) vise à développer les projets d'efficacité énergétique pour les bâtiments publics.

Le programme permettra :

- une aide technique et organisationnelle à destination de collectivités incluant une cellule d'accompagnement composée d'experts, un centre de ressources avec des cahiers des charges-type directement utilisables par les collectivités, des guides, des formations, des MOOC et outils numériques d'analyse ;
- le cofinancement de l'accompagnement et de la maîtrise d'œuvre pour la rénovation des bâtiments publics des collectivités et de l'éclairage public via des appels à projets ouverts favorisant le recours à des solutions mutualisées, intégrant l'efficacité énergétique et s'inscrivant dans le long terme. Il s'appuiera sur les méthodes et outils déjà développés dans le cadre du programme ACTEE 2.

Les partenaires techniques: Ministère de la transition énergétique, ADEME, Plan Bâtiment Durable, Banque des Territoires, Association des Maires de France



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



MAR' – Mon Accompagnateur Rénov'



- **Thème :** Bâtiment – Formation
- **Porteur :** ANAH
- **Bénéficiaires :** Tous ménages, syndicats et copropriétés, collectivité
- **Financeurs :** Total Marketing France, CARFUEL, TotalEnergies Electricité & Gaz de France, EDF, ESSO SAF, SCAPED, SIPLEC, ENGIE, AVIA THEVENIN & DUCROT
- **Volume CEE :** 40 TWh cumac
- **Budget :** 300 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://france-renov.gouv.fr/mon-accompagnateur-renov>

Objectifs :

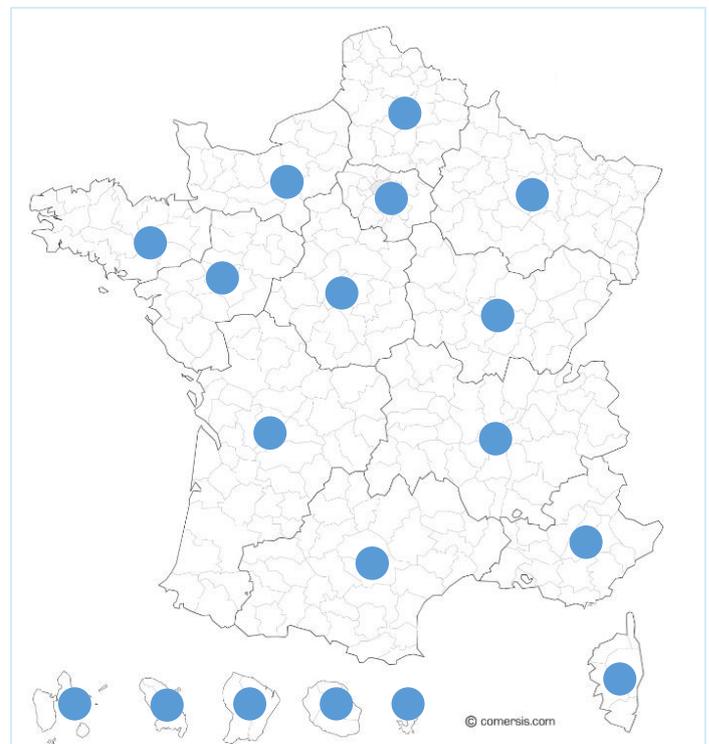
Le programme Mon Accompagnateur Rénov'(MAR') a pour ambition de financer les accompagnements à la rénovation énergétique en logement individuel et collectif du réseau France Rénov'.

Le programme s'articule autour de 3 axes :

1. Le financement des accompagnements nécessaires à l'obtention des primes pour travaux en logement individuel au sens de l'article R. 232-8 du code de l'énergie. Le financement des accompagnements des ménages aux revenus très modestes donnera lieu à la délivrance de CEE précarité.
2. Le financement de l'accompagnement nécessaire à l'obtention des aides pour travaux en faveur des syndicats des copropriétaires.
3. Le soutien au déploiement par les collectivités d'une offre territoriale d'accompagnement

Le programme a pour objectifs de :

- réaliser 160 000 accompagnements obligatoires en logement individuel ;
- réaliser 77 000 accompagnements en faveur des syndicats des copropriétaires.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Bâtiment - Précarité



SLIME+

Services Locaux d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie



SLIME

- **Thème :** Bâtiment, Précarité
- **Porteur :** CLER
- **Bénéficiaires :** Ménages précaires, collectivités
- **Financiers :** EDF, DISTRIDYN, Gaz de Bordeaux
- **Volume CEE :** 7 016 GWh cumac
- **Budget :** 56,13M€
- **Date de fin :** 31/12/25

<https://www.lesslime.fr/>

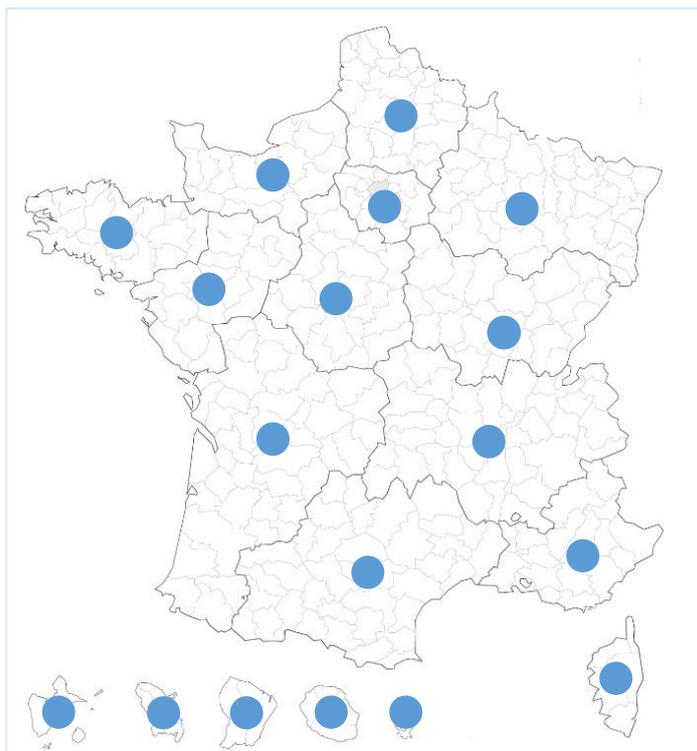
Objectifs :

Le Programme SLIME vise à massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en précarité énergétique, en lien et en complémentarité avec les acteurs et dispositifs présents dans les territoires. La méthodologie SLIME s'organise en 4 étapes:

- Repérage: organisation d'une chaîne de détection des ménages en situations de précarité énergétique par la mobilisation des acteurs concernés du territoire ;
- Diagnostic: réalisation d'un diagnostic socio technique au domicile des ménages, avec l'installation de petits équipements permettant des économies d'énergie directes ;
- Orientation: des ménages vers des dispositifs et programmes adaptés à leur situation ;
- Accompagnement: pour au moins 20% des ménages pour les aider à engager la mise en œuvre des orientations proposées.

Objectifs 2025: **100 collectivités** engagées dans la méthodologie, **100 000 ménages** pris en charge et **35% de la population nationale** résidant dans un territoire couvert par un SLIME.

Ce programme reconduit le programme SLIME-Pacte-15% (cf. Catalogue Programmes terminés)



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



TOITS D'ABORD 2 – Un engagement durable pour le logement d'insertion



- **Thème :** Bâtiment - Précarité
- **Porteur :** Fondation Abbé Pierre
- **Bénéficiaires :** Ménages en situation de précarité énergétique
- **Financeurs :** EDF, Teksial
- **Volume CEE :** 1000 GWh cumac
- **Budget :** 8 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/produire-du-logement-tres-social>

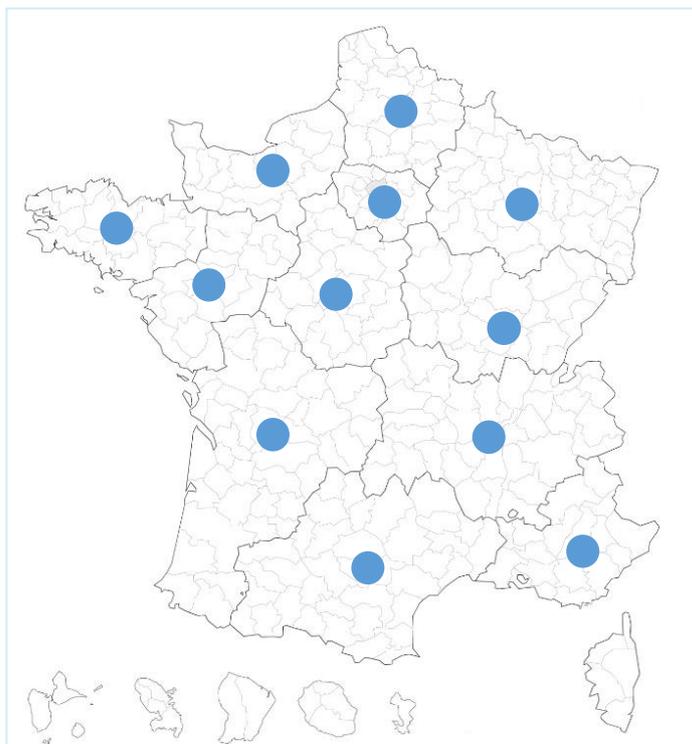
Objectifs :

Le programme Toits d'Abord 2 prolonge le programme Toits d'Abord ayant pris fin en 2023. Ce programme vise à soutenir la production de logements locatifs « très sociaux » et très haute performance énergétique, réalisés et/ou gérés par des associations agréées par l'Etat et destinés à des ménages les plus défavorisés, en situation de précarité sociale, économique et énergétique.

Il vise ainsi à produire 1500 à 1800 logements d'ici fin 2026, via de nouvelles constructions ou des rénovations et réhabilitations.

En termes de performance énergétique, les objectifs sont :

- Pour les constructions neuves, atteindre des consommations de classe A ou B ;
- Pour les réhabilitations, atteindre les consommations de classe A, B ou C à partir de logements de classes E, F ou G.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Industrie



PACTE Industrie

Parcours Accompagnement et Compétences pour la Transition Energétique de l'Industrie



- **Thème :** Transition énergétique de l'industrie
- **Porteurs :** ADEME (porteur pilote) et ATEE (porteur associé)
- **Bénéficiaires :** Les entreprises du secteur industriel
- **Financier :** EDF, ES Energies Strasbourg, Gazel Energie Solutions, SCA Pétrole et Dérivés, Total Energies Marketing FR
- **Volume CEE :** 7 000 GWh cumac
- **Budget :** 49 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/demarche-decarbonation-industrie/pacte-industrie>

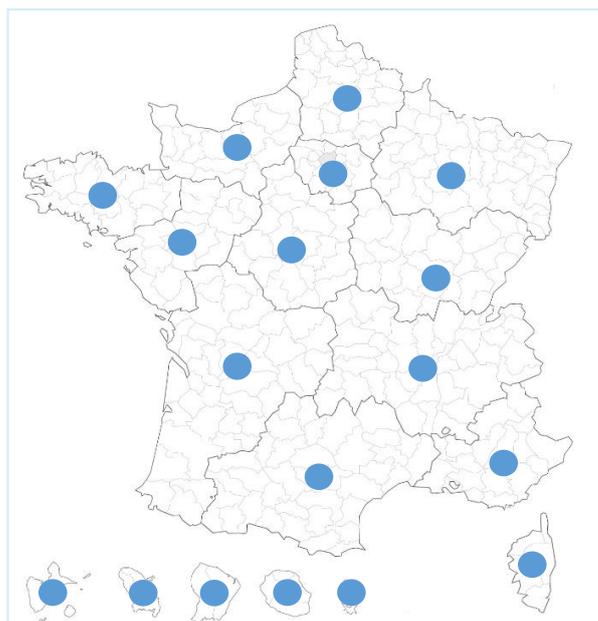
Objectifs :

Le programme PACTE Industrie vise à proposer aux entreprises du secteur industriel une offre de formation et d'accompagnement à la transition énergétique favorisant la décarbonation de l'industrie.

Le programme déploiera des actions de formation et d'accompagnement adaptées aux bénéficiaires, engagera les entreprises vers la certification ISO 50 001 et favorisera la reconnaissance et le déploiement de référents énergie au sein de l'industrie. Les objectifs visés d'ici la fin du programme sont :

- 2 700 industriels formés aux défis de la transition énergétique dans l'industrie ;
- 700 sites engagés dans une étude d'opportunité mix énergétique ;
- 600 entreprises dotées d'une stratégie et d'une trajectoire d'investissements efficacité énergétique et bas carbone ;
- 100 coachings pour projets d'investissement ;
- 50 évaluations d'entreprises de type ACT ;
- 280 entreprises industrielles certifiées ISO 50 001.

Au cours de la 4ème période des CEE, plusieurs programmes CEE ont permis d'accompagner des industriels (PRO-SME) et de tester la montée en compétences en matière d'efficacité énergétique (PROREFEI et INVEEST). Le **programme PACTE Industrie vise à passer à l'échelle supérieure.**



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



TPE/PME - PMI



PEE – Prêt Economies d'Énergie

Prêt Economies d'Énergie

- **Thème** : Efficacité énergétique des entreprises
- **Porteur** : BpiFrance Financement
- **Bénéficiaires** : TPE-PME françaises
- **Financeurs** : Antargaz, Thevenin Ducrot Distribution, Ofee, Les combustibles de Normandie, AIDEE
- **Volume CEE** : 6 106 GWh cumac
- **Budget** : 30,529 M€
- **Date de fin** : 31/12/2025

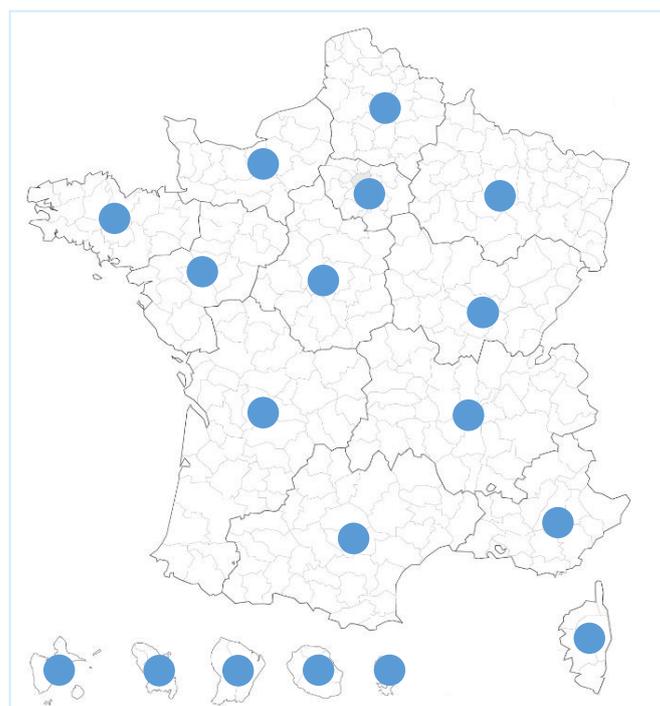
<https://www.bpifrance.fr/catalogue-offres/transition-ecologique-et-energetique/pret-economies-denergie-pee>

Objectifs :

Le présent programme vise le développement d'un nouveau dispositif de prêts sans garantie, le Prêt Economies d'Énergie, permettant d'encourager les TPE-PME à engager des investissements qui améliorent leur efficacité énergétique.

- Volume global de 137 500 000€ de prêts ;
- Montant unitaire compris entre 10 000€ et 500 000€ ;
- Durée de remboursement de 3 à 7 ans comprenant un différé d'amortissement de 24 mois maximum ;
- Taux préférentiel bonifié.

Les partenaires techniques: Ministère de la Transition Ecologique, ADEME



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



BLW – Baisse les Watts



- **Thème :** Sobriété énergétique des TPE/PME
- **Porteur :** La Poste
- **Bénéficiaires :** TPE/PME
- **Financeurs :** EDF et Auchan Energies
- **Volume CEE :** 3 668 GWh cumac
- **Budget :** 25,675 M€
- **Date de fin :** 31 décembre 2025

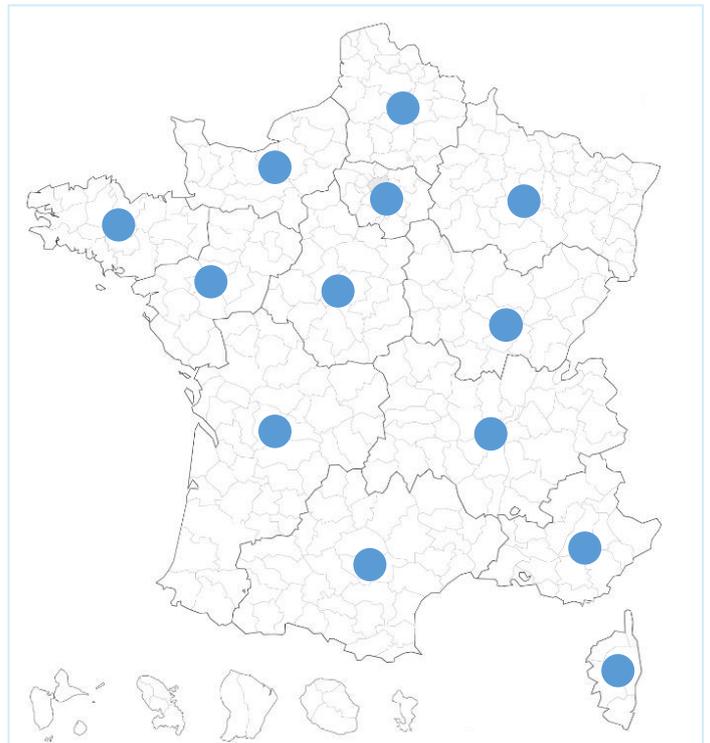
www.baisselleswatts.fr

Objectifs :

Le programme a vocation à **accompagner les TPE/PME aux activités très énergivores dans la maîtrise de leurs consommations d'énergie.**

- s'adresse aux 700 000 TPE/PME les plus énergivores à travers un dispositif hybride fondé sur l'approche digitale et l'accompagnement humain.
- incite **245 000 entreprises à ouvrir un « carnet de bord énergie »**, outil digital permettant aux entreprises de prendre conscience de leur consommation d'énergie des postes les plus énergivores, d'avoir de premiers conseils et de se comparer à leurs pairs
- vise à conduire **61 000 entreprises ainsi sensibilisées dans un parcours de formation hybride** (full digital, présentiel, formation action) au choix de l'entreprise et adapté au métier visé.

Les porteurs associés : Economie d'Énergie, Energies Demain, CCI France, CMA France



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Numérique



Alt Impact

PROGRAMME Alt IMPACT

se mobiliser pour la sobriété numérique

- **Thème :** Sobriété électrique du numérique
- **Porteur :** ADEME; co-porteurs: INRIA et EcoInfo
- **Bénéficiaires :** Grand public, Entreprises, Collectivités
- **Financeurs :** Neutrali, Carfuel, TotalEnergies Marketing France
- **Volume CEE :** 2 200 GWh cumac
- **Budget :** 15,4 M€
- **Date de fin :** 31/12/2025

Site web en cours de construction

Objectifs :

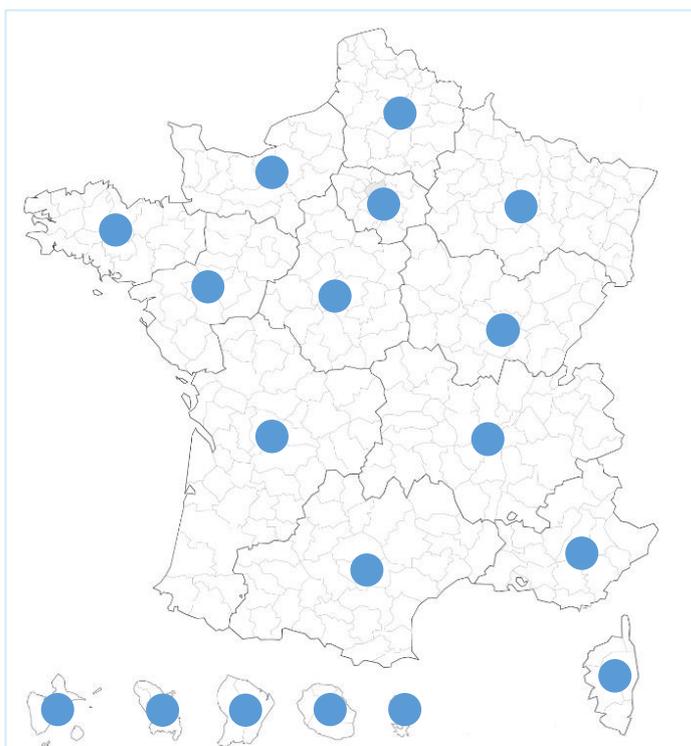
Dans un contexte où le numérique est considéré comme étant responsable de 2,5% des émissions de GES et représente 10,3% de la consommation d'électricité française, le programme a pour objectif de:

- Permettre à tous les usagers de services numériques d'aborder le sujet de la sobriété numérique, au travers notamment d'actions de formation et sensibilisation
- Donner des outils permettant aux usagers de limiter l'impact environnemental de leurs usages

Il prévoit trois axes de déploiement :

- accélérer la **sensibilisation et la formation à la sobriété numérique**
- construction d'un **cadre méthodologique destiné à mesurer et piloter la sobriété numérique**
- soutenir les actions de mise en œuvre de la **sobriété numérique dans les stratégies des collectivités et des organisations**

Les partenaires techniques: INRIA, EcoInfo (CNRS)
(autres partenaires en cours de sélection)



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Transports



EVE 2 – Engagements Volontaires pour l'Environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs



ENGAGEMENTS VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT
transport et logistique

- **Thème :** Accompagnement des entreprises du transport et de la Logistique pour la réduction de l'impact environnemental
- **Porteur :** ADEME
- **Bénéficiaires :** Acteurs professionnels du transport routier et de la logistique
- **Financeurs :** CARREFOUR, ENDESA ENERGIA SA, PETROPLUS MARKETING FRANCE, SHELL, SIPLEC, TOTAL MARKETING FRANCE, VARO
- **Volume CEE :** 5 400 GWh cumac
- **Budget :** 27 M€
- **Date de fin :** 31/12/2025

<https://www.eve-transport-logistique.fr/>

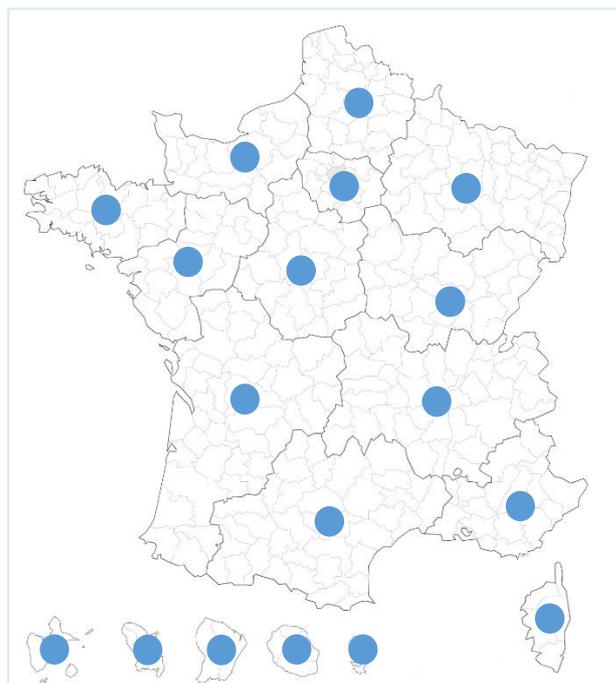
Objectifs :

Le programme vise à sensibiliser, former et accompagner les acteurs professionnels du transport routier et de la logistique (transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs, commissionnaires de transport et chargeurs) dans l'objectif d'améliorer leur performance énergétique et environnementale.

- Il s'appuie sur trois dispositifs d'engagements volontaires, Objectif CO2 pour les transporteurs de marchandises et de voyageurs, FRET21 pour les chargeurs et EVcom pour les commissionnaires, et sur la plateforme d'échange de données environnementales entre les acteurs du transport.
- Il assure la cohérence de ces différents dispositifs et établit des passerelles et des outils communs entre eux.
- Il concourt à améliorer la fiabilité des données environnementales gérées par les acteurs et à leur permettre d'intégrer les enjeux environnementaux dans leur activité et dans les relations qu'ils entretiennent avec leurs parties prenantes (fournisseurs et clients).

Les porteurs associés : AUTP, FNTR, FNTV Services, Logistic Low Carbon, TR Service (OTRE), TLF Services, Eco CO2

Les partenaires techniques : FNTR, FNTV, CGI, OTRE, Union TLF



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Objectif Employeurs Pro-Vélo



- **Thème :** Transports
- **Porteur :** Fédération française des Usagers de la Bicyclette, SAS FUB Services
- **Bénéficiaires :** Employeurs privés et publics
- **Financiers :** Eni Gas & Power France, SCA PETROLE ET DERIVES, Pétroles SHELL, GazelEnergies Solutions, VARO ENERGY France
- **Volume CEE :** 8 000 GWh cumac
- **Budget :** 40 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

<https://employeurprovelo.fr/>

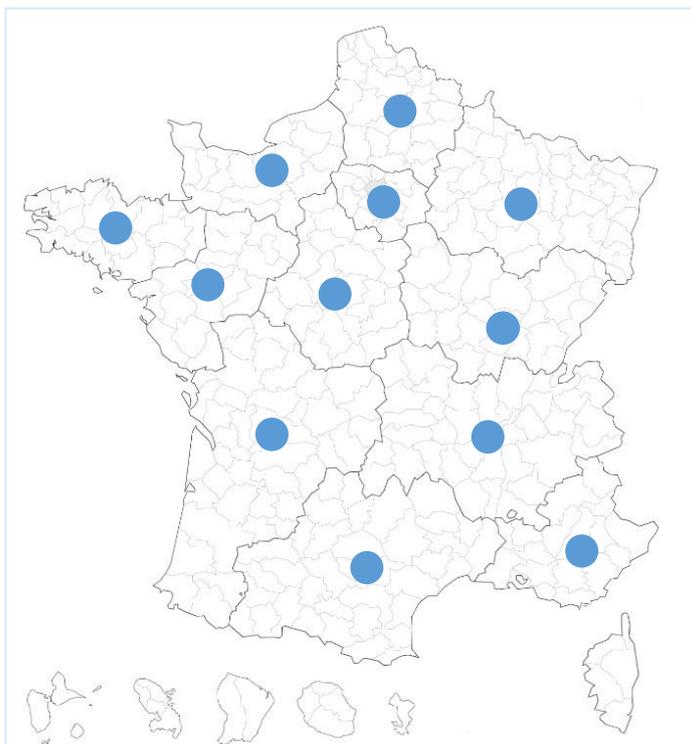
Objectifs :

Ce programme d'innovation portant sur l'acculturation des employeurs à la mobilité vélo, vise l'accompagnement des employeurs publics et privés pour leur permettre de proposer des stationnements, des solutions ainsi que des services vélo à leurs collaborateurs, leurs publics et les engager vers l'obtention du label « Employeur Pro-vélo »

Le programme a notamment pour objectifs :

- De labelliser au moins 4500 employeurs employant au total au moins 563 000 salariés
- De déclencher le co-financement de 25000 nouvelles places de stationnement vélo en entreprise

Les partenaires techniques: ADEME, Eni Gas & Power France



Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



ALVEOLE+ – Un moyen concret de faire financer vos abris vélos et actions de sensibilisation à l'écomobilité

alveole

- **Thème :** Transports
- **Porteurs :** FUB
- **Bénéficiaires :** Collectivités, Scolaires, Gares, Bailleurs sociaux, Hôpitaux Particuliers, Copropriétés, Lieux publics
- **Financeurs :** BOLLORE Energy, Distridyn, SIPLEC, Total Energies Electricité et Gaz France
- **Volume CEE :** 5 000 GWh cumac
- **Budget :** 35 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

<https://alveoleplus.fr/>

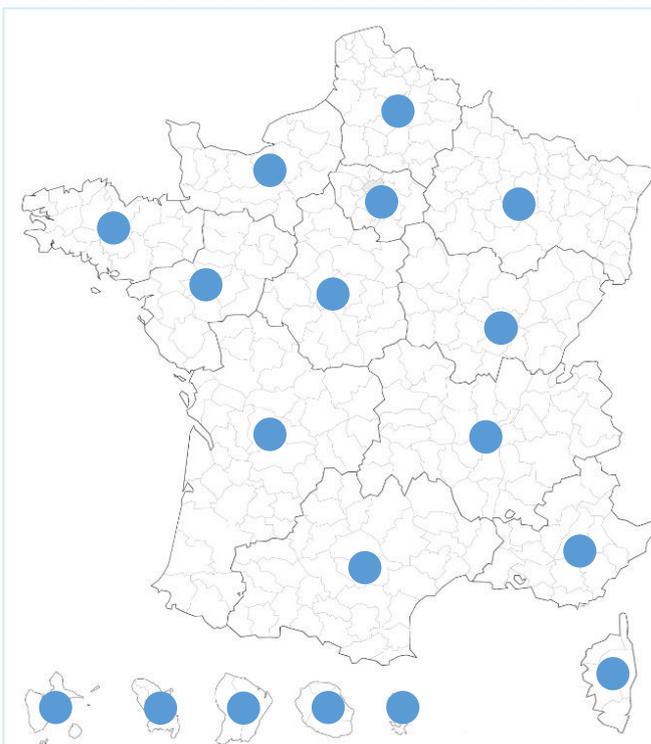
Objectifs :

Le programme Alvéole+ prolonge Alveole, et vise à financer la mise en place d'emplacements vélos équipés ou sécurisés, ainsi qu'à proposer un accompagnement aux copropriétés, aux bailleurs sociaux, aux établissements scolaires et organiser le stationnement des vélos cargos.

Le programme a pour objectif la création de 100 000 nouveaux emplacements vélos équipés ou sécurisés avant le 31 décembre 2024.

Ce programme reconduit le programme ALVEOLE (cf. Catalogue Programmes terminés).

Les partenaires techniques: ADEME, MTE



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



ColisActiv'



ColisActiv'

- **Thème :** Transports
- **Porteur :** SOFUB
- **Bénéficiaires :** Professionnels de livraison
- **Financeurs :** Sonergia
- **Volume CEE :** 1 984 GWh cumac
- **Budget :** 9,92 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

<https://colisactiv.city/>

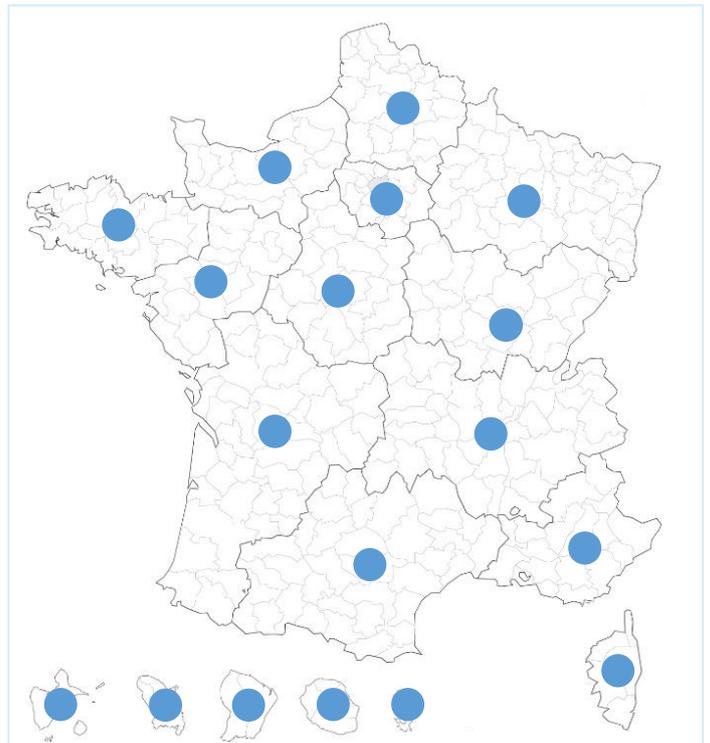
Objectifs :

Le programme vise à expérimenter à échelle réelle un mode de livraison de colis durable et décarboné sur les derniers kilomètres par la mobilité active, et notamment le vélo.

Pour ce faire, le programme finance une partie du surcoût associé, et ce dans quatre territoires pilotes dans un premier temps, puis sur d'autres territoires volontaires et prêts à le financer.

Ce programme a pour objectif la livraison d'au moins cinq millions de colis par mobilité active sur trois ans avec une montée en charge progressive.

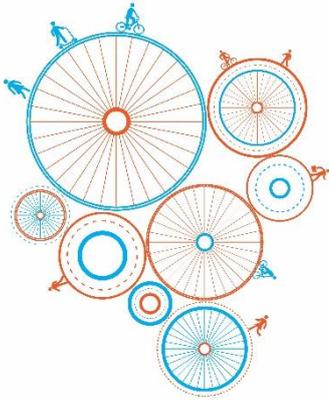
Les partenaires techniques : SmartB, Les Boîtes à Vélo, Vélo et Territoire, Club des Villes et Territoires Cyclables, Yper (ex You2You), Stuart (La Poste), Toutenvélo, Swooping Green, etc.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



AVELO 2



- **Thème :** Transports
- **Porteur :** ADEME
- **Bénéficiaires :** Collectivités
- **Financeurs :** ESSO, ekWateur, VARO ENERGY, Zeller, AIDEE, Economie d'Énergie, TotalEnergies Electricité et Gaz France, S.A.V.E, Thevenin Ducrot Distribution, WOREX
- **Volume CEE :** 5 000 GWh cumac
- **Budget :** 25 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

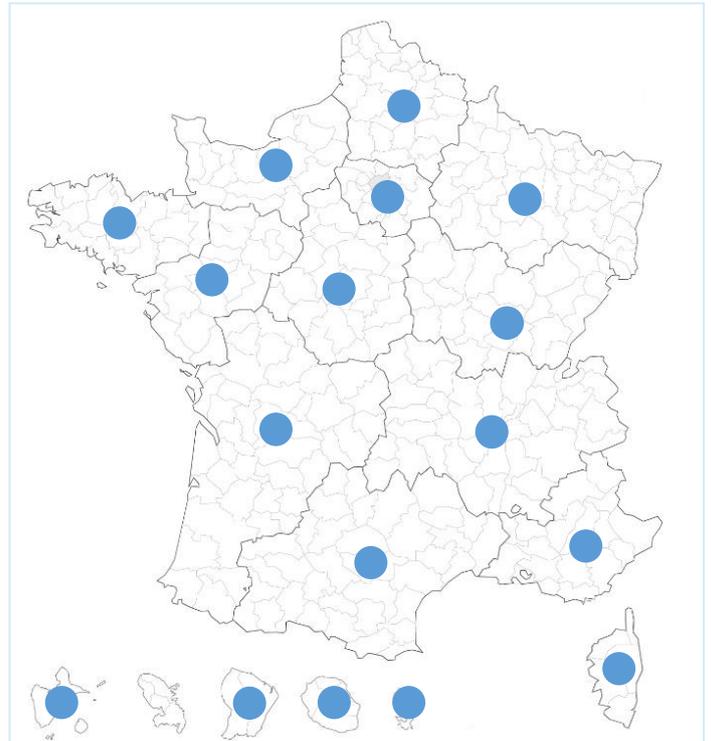
<https://www.ademe.fr/expertises/mobilite-transport/passera-laction/dossier/programme-avelo/contexte-programme-avelo>

Objectifs :

Sur la période 2021-2024, le programme vise à étendre l'action du programme AVELO qui a permis d'intervenir sur plus de 200 territoires en 2019 et 2020.

L'ambition du programme est d'accompagner 400 territoires peu denses dans la planification, l'expérimentation et l'animation de leurs politiques cyclables pour développer l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien.

La méthodologie d'action du programme AVELO (cf. Catalogue Programmes terminés) est conservée.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Génération vélo



- **Thème :** Transports
- **Porteur :** SOFUB, Fédération française des Usagers de la Bicyclette
- **Bénéficiaires :** Public scolaire
- **Financeurs :** ekWater SA, Enercoop, TotalEnergies Electricité et Gaz de France, Siplec, VitoGaz France
- **Volume CEE :** 3 000 GWh cumac
- **Budget :** 21 M€
- **Date de fin :** 31/12/2024

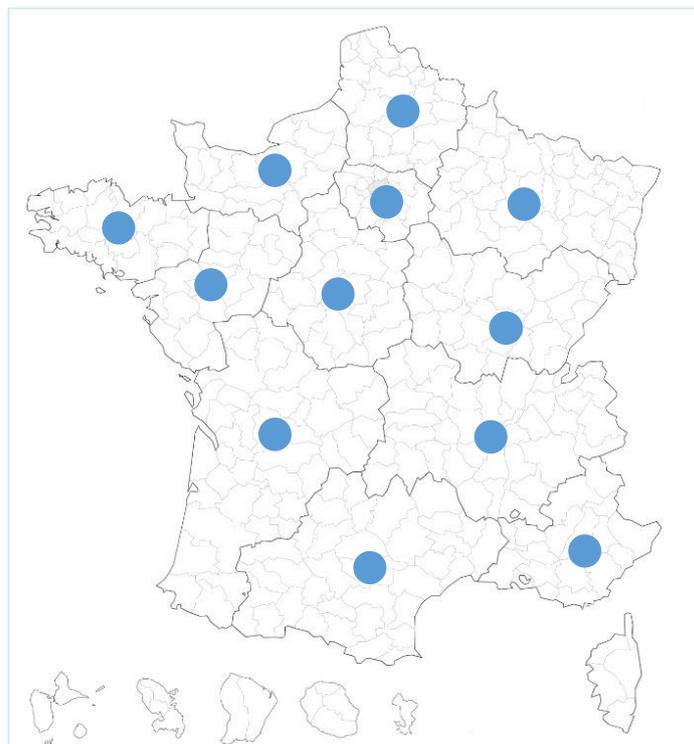
<https://generationvelo.fr/programme>

Objectifs :

Ce programme vise à développer la pratique du vélo en autonomie pour les plus jeunes en permettant l'apprentissage de la mobilité à vélo des enfants de 6 à 11 ans.

Le programme a pour objectifs de:

- Former au moins 1 800 intervenants Génération Vélo pour mener les interventions en structures scolaires, périscolaires et extrascolaires
- Concourir à l'atteinte de l'objectif de délivrance de 800 000 attestations Savoir Rouler A Vélo sur la durée du programme



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



ADVENIR PLUS (Aide au Développement des Véhicules Electriques grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge)

ADVENIR

- **Thème :** Financement de points de recharge
- **Porteurs :** Avere-France
- **Bénéficiaires :** Résidentiel collectif, entreprise et personne publique, voirie
- **Financeurs :** AIDEE, Bolloré Energy, DISTRIDYN, Dyneff, EDF, ES Energies Strasbourg, Sté d'Importation Leclerc
- **Objectif:** 50 000 points de recharge d'ici fin 2025
- **Volume CEE:** 28 572 GWh cumac
- **Budget :** 200 M€ (2022-2025)
- **Date de fin :** 31/12/2025

<https://advenir.mobi/>

Objectifs :

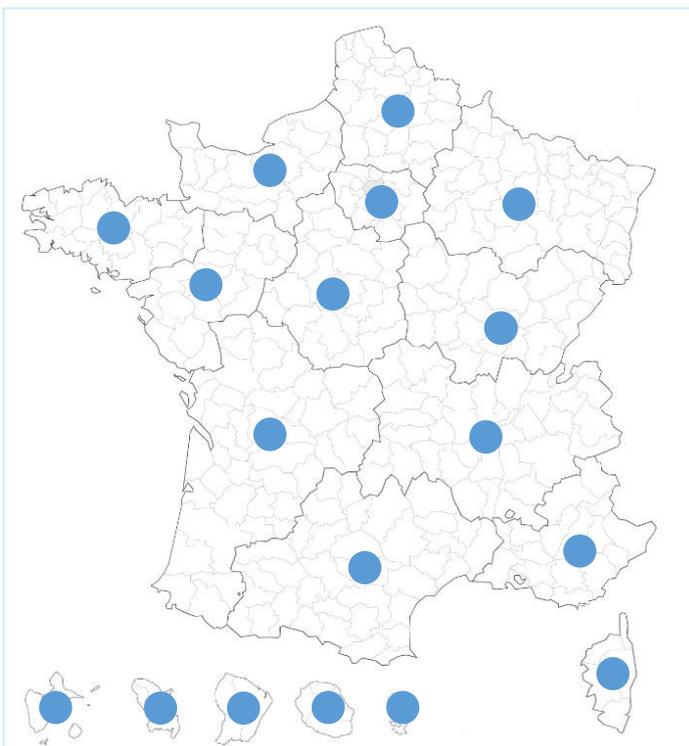
Créé en 2016, le programme ADVENIR vise, grâce au mécanisme des CEE, à compléter les initiatives publiques de soutien à l'électromobilité en cours, comme les aides à l'acquisition de véhicules, le crédit d'impôt transition énergétique sur le matériel de recharge pour les particuliers, ou encore le financement des réseaux des collectivités territoriales.

Le dispositif offre une aide financière pour le déploiement de points de recharge en voirie, en entreprise et dans les copropriétés. Afin de favoriser le déploiement des points de recharge pilotables et de l'électromobilité, les acteurs en lien avec ces cibles peuvent être accompagnés ou formés dans le cadre du programme.

Pour 2022 – 2025, le programme ADVENIR PLUS a pour objectif de financer partiellement plus de 50 000 nouveaux points de recharge pilotables d'ici à fin 2025:

- pour véhicules légers électriques ou hybrides rechargeables, notamment dans les entreprises de la filière de l'automobile (contrôles techniques, garages, loueurs de véhicules...)
- pour véhicules lourds.

Les partenaires techniques: Ministère de la Transition Ecologique, ADEME



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



APPEL D'AIR

Assistance Numérique pour le recours au fret ferroviaire et fluvial

appel
REPORT
MODAL **d'air**

- **Thème :** Transport & Logistique
- **Porteur :** AI Cargo Foundation
- **Bénéficiaires :** Chargeurs, commissionnaires, entreprises du fluvial, du ferroviaire, transporteurs, éditeurs, territoires
- **Financiers :** Distridyn S.A. (300 GWh cumac)
- **Volume CEE :** 1000 GWh cumac
- **Budget :** 7 M€
- **Date de fin :** 31/12/2025

www.appeldair.org

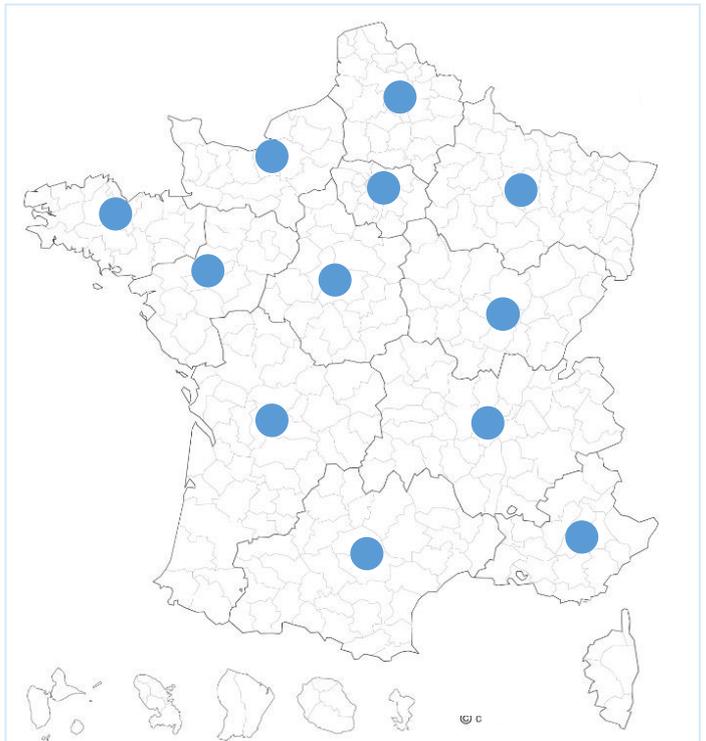
Objectifs :

Le programme Appel d'air vise à sensibiliser, accompagner et engager les acteurs professionnels du transport et de la logistique au report modal ferroviaire et fluvial du transport de marchandises par le biais de l'outil numérique et son assistance.

Ce programme a pour objectif :

- De sensibiliser 4 000 entreprises
- De labelliser 250 entreprises
- D'assister numériquement l'équivalent de 2 milliards de tonnes.km pour le report modal ferroviaire et fluvial

Les partenaires techniques : entreprises privées, associations, écosystème du transport et de la logistique français



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



REMOVE – Report modal et verdissement des flottes de transport massifié



Report Modal et Verdissement des flottes de transport massifié

- **Thème :** Fret fluvial, ferroviaire et maritime, report modal
- **Porteur :** ADEME
- **Bénéficiaires :** Opérateurs de flottes fluviales, ferroviaires et maritimes et donneurs d'ordre de transport de marchandises
- **Financeurs :** EDF, TMF, Distridyn
- **Volume CEE :** 5 500 GWh cumac
- **Budget :** 38,5 M€
- **Date de fin :** 31/12/2025

Site web en cours de construction

Les porteurs associés : E2F, VNF, UTP, CM, AUTF, Union TLF, FNTR

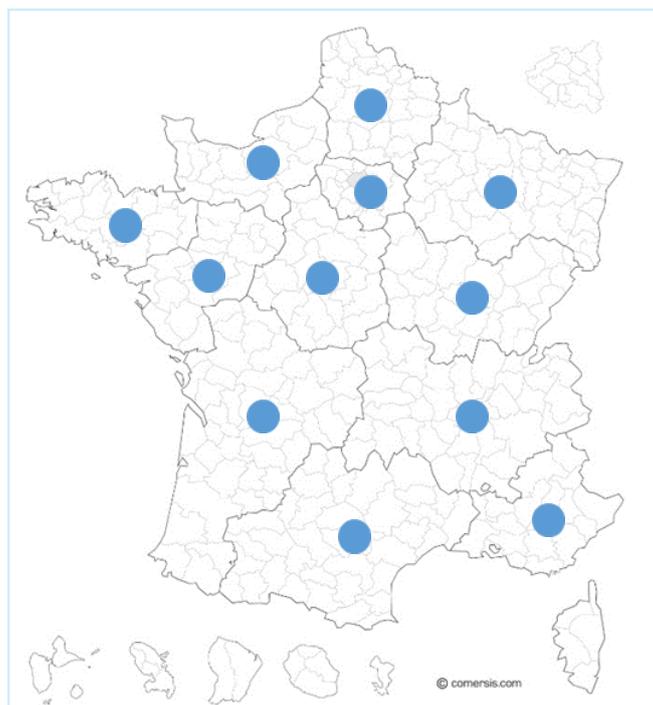
Les partenaires techniques : OTRE, Union TLF, SNCF Réseau, AFRA, Objectif OFP, GNTC, Coopération maritime, UNIM, UPF, Wind Ship, FFPM, cpp

Contexte :

En France, la part modale des transports terrestres de marchandises massifiés (fluvial et ferroviaire) reste faible puisqu'elle ne représente que 11% des tonnes-kilomètres, alors que le pays dispose des réseaux ferrés et fluviaux les plus étendus d'Europe. Il y a nécessité de redimensionner et de moderniser les réseaux massifiés, d'aider au développement de nouvelles lignes, de verdir les flottes de véhicules opérant sur ces infrastructures mais aussi de compléter la chaîne d'accompagnement au report modal notamment via la montée en compétence des donneurs d'ordre sur ces sujets.

Objectifs :

Le programme REMOVE doit permettre d'accélérer le développement à grande échelle du report modal des marchandises de la route vers le fleuve, le maritime (cabotage) et le fer, notamment via le versement de primes/incitations visant à compenser le surcoût des modes massifiés. REMOVE a également pour ambition d'intensifier et d'accompagner l'amélioration des performances énergétiques et environnementales des flottes de transport massifié de marchandises (fluviale, ferroviaire, cabotage maritime et pêche professionnelle) ainsi que des moyens de manutention associés. Le présent programme sera un levier utile aux acteurs de la chaîne transport et logistique pour favoriser la transition énergétique et écologique, et contribuer ainsi à atteindre les objectifs ambitieux de la France en la matière.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Mon vélo de A à Z



- **Thème :** Transport - Vélo
- **Porteur :** FUB
- **Bénéficiaires :** Publics précaires
- **Financeurs :** SIPLEC, THEVENIN DUCROT Distribution, Total Energies Electricité et Gaz France
- **Volume CEE :** 2 857 GWh cumac
- **Budget :** 20 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://www.fub.fr/mon-velo-de-a-a-z>

Objectifs :

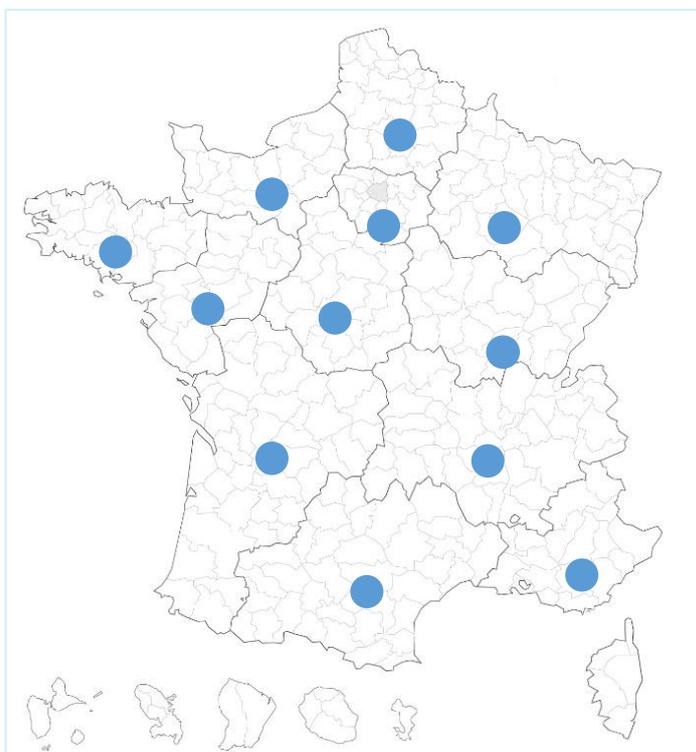
Porté par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et FUB Services, le programme « Mon vélo de A à Z » vise à accompagner les personnes en situation de précarité énergétique vers la mobilité à vélo. Cet accompagnement "à la carte" permet d'ajuster les prestations et services adaptés à la situation de chaque bénéficiaire.

Le Programme s'articule autour des axes suivants :

- **Axe 1** : Renforcer l'apprentissage et l'accompagnement des personnes en situation de précarité énergétique vers une mobilité à vélo
- **Axe 2** : Essaimer les dynamiques d'innovations sociales et territoriales pour généraliser les changements de pratiques
- **Axe 3** : Expérimenter des solutions adaptées de services vélos dans une logique d'économie circulaire et d'économie sociale et solidaire
- **Axe 4** : Renforcer l'écosystème de la formation pour la promotion et le développement de l'usage du vélo

Ce programme a pour objectif de d'accompagner 15000 personnes en situation de précarité énergétique vers la mobilité vélo et de remettre en état 10 000 vélos.

Les partenaires techniques : à définir



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Justin'movE

Justin'movE

Un projet pour faire bouger les pratiques de mobilité
des salariés du médico-social

- **Thème :** Transport
- **Porteur :** Siel Bleu
- **Bénéficiaires :** Salariés des établissements médico-sociaux
- **Financeurs :** Auchan Energies, SCA Pétrole et Dérivés, SIPLEC
- **Volume CEE :** 1 143 GWh cumac
- **Budget :** 8 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

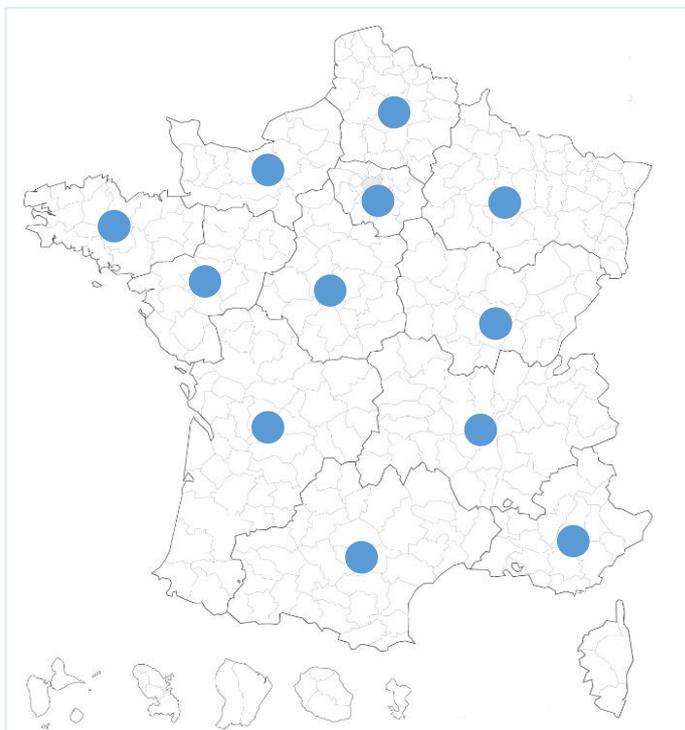
Site web en cours de construction

Objectifs :

Porté par l'association SIEL BLEU, le programme « Justin'movE » ambitionne de sensibiliser plus de **120 000 salariés** précaires répartis dans **2400 établissements médico-sociaux** (Ehpad, hôpitaux, structures handicap...) aux mobilités durables selon les axes suivants :

- Faire évoluer les pratiques de mobilité sur les trajets domicile travail en animant des forums de la mobilité sur le lieu de travail.
- Sensibiliser les gestionnaires au forfait mobilités durables (FMD).
- Proposer un accompagnement numérique adapté pour favoriser la mobilité active.

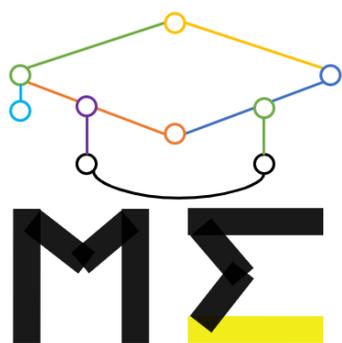
Les partenaires techniques : ARS, départements



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



MOB E



- **Thème :** Transport
- **Porteur :** Association CESI
- **Bénéficiaires :** Etudiants des campus d'écoles supérieures et d'universités
- **Financeurs :** SCA Pétrole et Dérivés, SIPLEC, TotalEnergies Marketing France
- **Volume CEE :** 1 143 GWh cumac
- **Budget :** 8 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

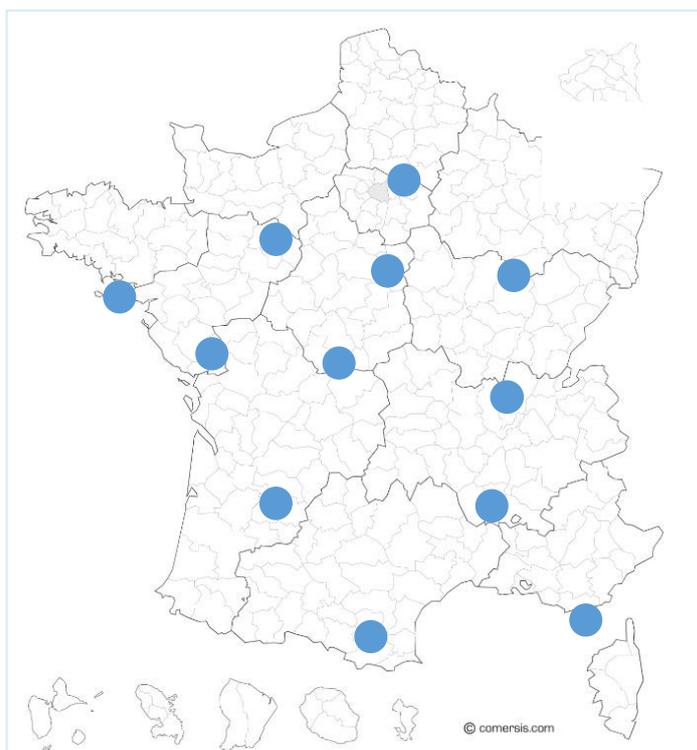
<https://toulouse.cesi.fr/fr/actualites/programme-mob-e/>

Objectifs :

Le programme porté par l'association CESI Ecole d'Ingénieurs vise à **comprendre et optimiser la mobilité du public étudiant en faveur d'une mobilité durable**. Le Programme engage les établissements dans une transformation de la mobilité du public étudiant.

Le Programme s'articule autour des axes suivants :

- Analyser et comprendre les leviers motivationnels de la mobilité des étudiants et imaginer les mobilités de demain **avec plus de 5 000 étudiants**;
- Organiser des événements de proximité sur le sujet de la mobilité dans les établissements d'enseignement supérieur avec des actions locales de communication tels que des challenges de la mobilité, des challenges des ambassadeurs de mobilité.
- Accompagner la démarche d'établissements d'enseignement supérieur et de campus dans l'optimisation des mobilités étudiantes: **20 établissements impliqués directement pour établir leur diagnostic et 4 à 6 pilotes**
- Pérenniser l'engagement des établissements d'enseignement supérieur dans la démarche de des étudiants.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



TIMS : Territoires, Inclusion, Mobilité & Sobriété



- **Thème :** Transport
- **Porteur :** CLER, Mob-in, Rare, Auvergne Rhône Alpes
- **Bénéficiaires :** Publics précaires
- **Financeurs :** Auchan Energies, DISTRIDYN, ESSO, SIPLEC, TotalEnergies Marketing FR
- **Volume CEE :** 5 000 GWh cumac
- **Budget :** 35 M €
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://cler.org/association/nos-actions/tims/>

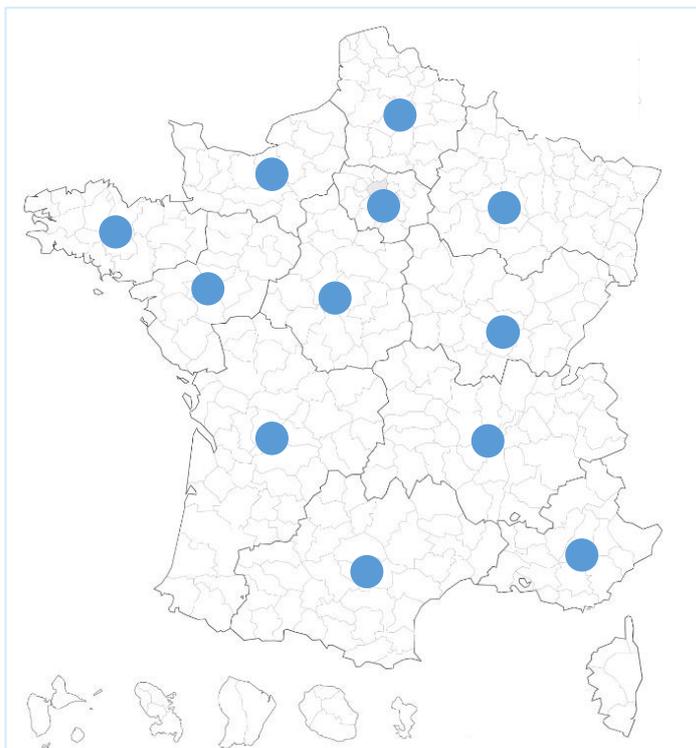
Objectifs :

Le programme «Territoires Inclusion Mobilité Sobriété (TIMS)» vise à contribuer à la structuration du secteur de l'éco-mobilité inclusive et fédérer autour des collectivités des acteurs locaux pour favoriser l'éco-mobilité pour tous, sur tous les territoires selon les axes suivants :

- Engager à l'échelle nationale la professionnalisation du secteur : formation de conseillers et de référents en écomobilité inclusive, création d'un centre de ressources partenarial sur l'éco-mobilité inclusive ;
- Déployer des actions locales pour les ménages empêchés et/ou sur des territoires enclavés, et suivi de ces actions et de leurs impacts afin de promouvoir leur réplicabilité.

Le programme se fixe comme objectifs de toucher au moins **1,5 millions de ménages dans au moins 8 régions françaises**, d'accompagner **90 actions locales**, d'expérimenter 8 territoires à éco-mobilité inclusive et de former **100 Conseillers en Éco Mobilité Inclusive** et **100 Référents** territoriaux en Éco Mobilité inclusive.

Les partenaires techniques : à définir



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Marguerite

MARGUERITE

- **Thème :** Transport - Logistique urbaine
- **Porteur :** La Fabrique de la Logistique
- **Bénéficiaires :** Commerçants, artisans et acteurs publics
- **Financeurs :** ESSO SOCIETE ANONYME FRANCAISE, SIPLEC, TOTALENERGIES MARKETING France, OBJECTIF ECOENERGIE (ABF)
- **Volume CEE :** 1 714 GWh cumac
- **Budget :** 12M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://www.lafabriquedelalogistique.fr/marguerite/>

Objectifs :

Porté par La Fabrique de la Logistique, le programme « Marguerite » vise à co-construire la démarche et les outils permettant de transformer durablement les pratiques de gestion des approvisionnements- livraisons.

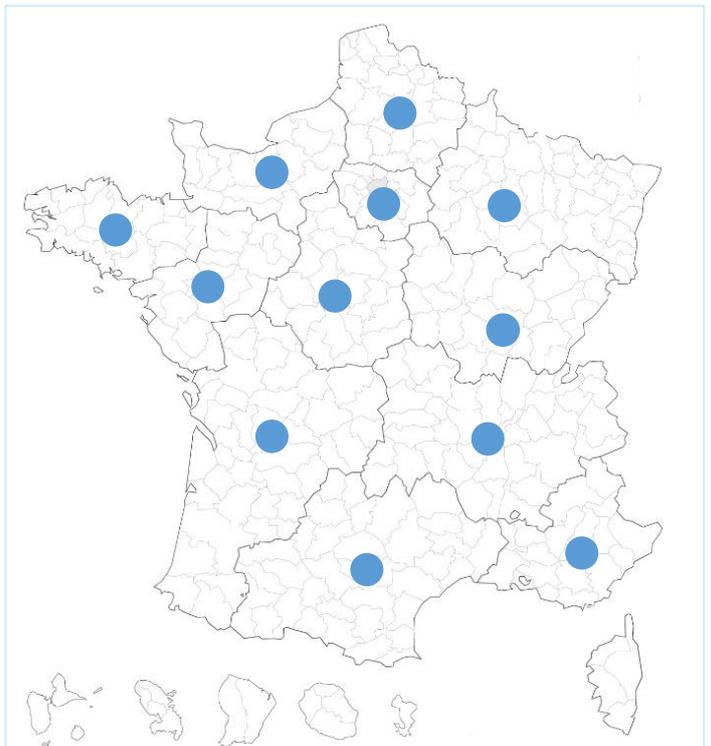
Le Programme s'articule autour des axes suivants :

- Collaboration avec les TPE pour concevoir les solutions adaptées ;
- Mobilisation de 6 métropoles et ville partenaires, territoires pour développer les actions du programme ;
- Duplication des méthodes et outils.

Ce programme a pour ambition de **sensibiliser 15 000 artisans et commerçants** ainsi que **60 opérateurs publics**. Il vise à **accompagner 2 700 artisans et commerçants** et **réaliser 4 200 audits individuels**.

Les porteurs associés:

CCI métropolitaines et Chambre de Métier et de l'Artisanat.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



LUD+

LUD+

- **Thème :** Transport - Logistique urbaine
- **Porteur :** ROZO, Cerema, Logistic Low Carbon
- **Bénéficiaires :** Acteurs privés et publics des territoires, EPCI, organisations professionnelles et sectorielles
- **Financeurs :** EDF, RUBIS ANTILLES GUYANE, SCA PETROLE ET DERIVES, TOTALENERGIES MARKETING FRANCE
- **Volume CEE :** 1 000 GWh cumac
- **Budget :** 7 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://www.interlud.green/>

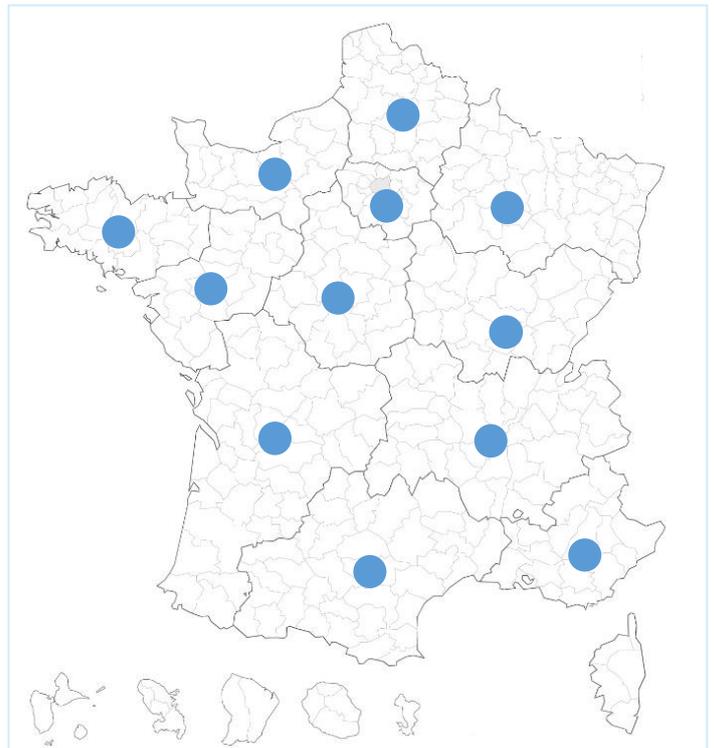
Objectifs :

Le programme LUD+ en continuité avec le programme InterLUD, vise à accompagner, accélérer et pérenniser la logistique urbaine durable et étendre son déploiement sur de nouveaux territoires.

Le programme s'articule autour de 3 axes :

- **Accompagner** les acteurs publics et privés de 61 territoires (EPCI, acteurs économiques, organisations sectorielles et interprofessionnelles nationales) dans la **mise en place et le suivi de chartes de logistiques urbaines durables, ainsi que de 120 actions opérationnelles qui en découlent**
- **Accélérer la montée en compétence** par la formation des acteurs tant publics que privés, construire et déployer des **outils et expérimentations** innovants à destination de tous les acteurs de la logistique urbaine durable
- **Pérenniser** les actions des acteurs publics et privés en matière de logistique urbaine durable, en s'appuyant sur un **Centre de Ressources Innovant**

Les porteurs associés: à définir



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



Cyclo Cargologie



Cyclo-cargologie

- **Thème :** Transport - Logistique urbaine
- **Porteur :** Les boîtes à vélo
- **Bénéficiaires :** acteurs privés et publics des territoires, EPCI, organisations professionnelles et sectorielles
- **Financeurs :** Dyneff, Hellio Solutions, SCA Pétrole et Dérivés
- **Volume CEE :** 1 000 GWh cumac
- **Budget :** 7 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://lesboitesavelo.org/cyclocargologie/>

Objectifs :

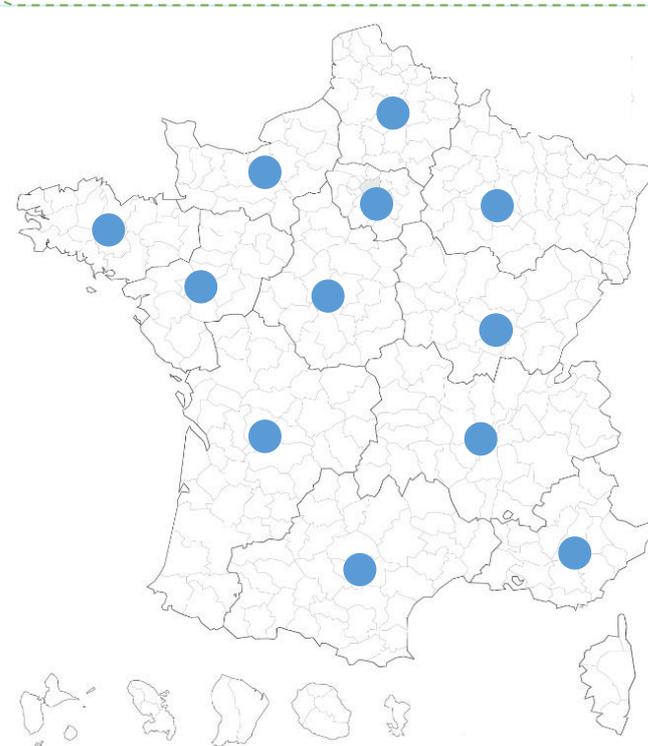
Le programme Cyclo Cargologie ambitionne de promouvoir la cyclologistique en sensibilisant les donneurs d'ordre de logistique, en professionnalisant le métier de cyclologisticien afin d'engager le secteur vers un changement d'échelle attendu et en facilitant par le numérique l'articulation entre les acteurs par la mutualisation des flux.

La programme s'articule autour de **3 axes principaux** :

- Augmenter la demande de cyclologistique auprès des donneurs d'ordre
- Faciliter l'articulation entre les cyclologisticiens et les donneurs d'ordre
- Professionnaliser la cyclologistique et les cyclologisticiens

Le programme vise la **sensibilisation de 900 entreprises et organismes**, la création de **3 référentiels de formation** et la **formation de 1030 personnes**. Cyclo Cargologie prévoit de sensibiliser 50 donneurs d'ordre et 100 entreprises du dernier kilomètre aux enjeux et solutions du numériques

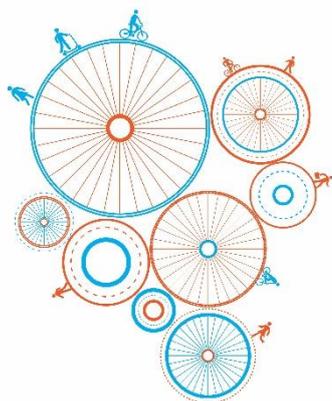
Les partenaires: OTRE,TLF, Fédération professionnelle de cyclologistique, Eurométropole de Strasbourg



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



AVELO 3



- **Thème :** Transports
- **Porteur :** ADEME
- **Bénéficiaires :** Collectivités
- **Financeurs :** AIDEE, GEG source d'énergies; Hellio solutions, SCA pétrole et dérivés, Shell France, TotalEnergies électricité et gaz France, WOREX SNC
- **Volume CEE :** 4 285 GWh cumac
- **Budget :** 30 M€
- **Date de fin :** 31/12/2026

<https://www.francemobilites.fr/sites/frenchmobility/files/inline-files/Flash-actu-avelo3-vf.pdf>

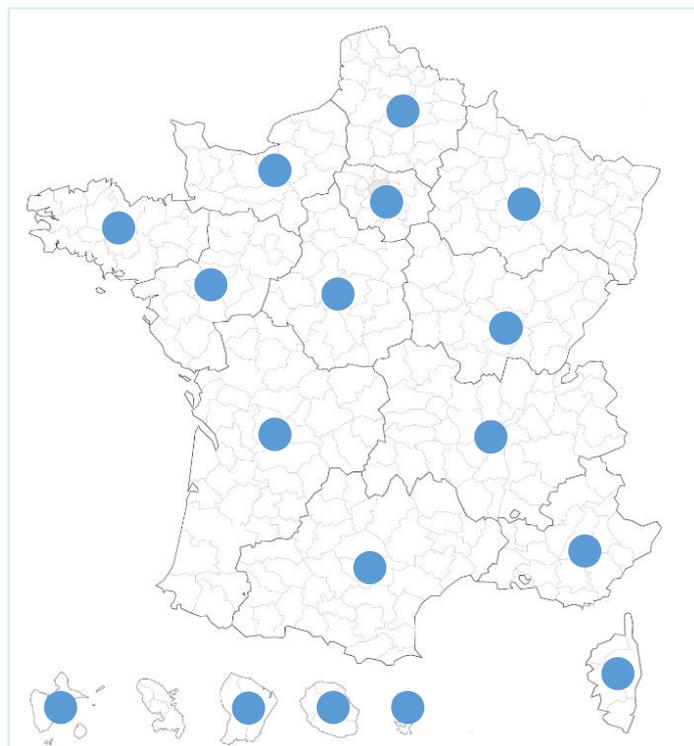
Objectifs :

Le programme AVELO 3 porté par l'ADEME vise à accompagner la planification, l'expérimentation et l'animation de politiques cyclables dans les territoires de moins de 250 000 habitants.

Le programme incitera les territoires à :

- définir et planifier la politique cyclable des territoires bénéficiaires : schéma directeur cyclable, étude pré-opérationnelle d'aménagement, plan vélo collèges/lycées/enseignement supérieur ;
- déployer des services vélos innovants pour déclencher le passage à l'acte et engager les territoires à initier à de tels services qui tendront à se poursuivre par la suite, notamment en milieu rural et péri-urbain.
- communiquer vers le grand public, notamment les jeunes, et organiser des animations vélo à l'échelle locale.

L'objectif du programme est d'accompagner 50 régions ou départements et 300 autres territoires sélectionnés à l'issue de plusieurs relevés de candidatures à compter de 2023. Le programme étendra l'action des programmes AVELO et AVELO 2 qui ont permis d'accompagner près de 660 territoires de 2019 à 2024.



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme



ADVENIR (Aide au Développement des Véhicules Electriques grâce à de Nouvelles Infrastructures de Recharge)

- **Thème :** Financement de points de recharge
- **Porteurs :** Avere-France
- **Bénéficiaires :** Résidentiel collectif, entreprise et personne publique, voirie
- **Financeurs :** EDF, Bolloré Energy, SOC d'importation Leclerc, SCA Pétrole et dérivés
- **Volume CEE:** 28 572GWh cumac
- **Budget :** 200 M€
- **Date de fin :** 31/12/2027

<https://advenir.mobi/>

Objectifs :

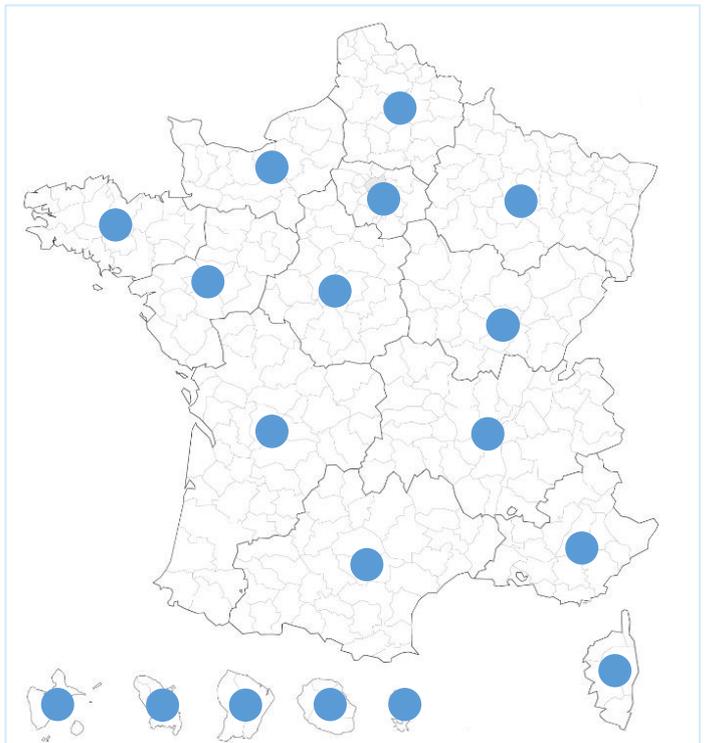
Le programme ADVENIR prolonge les actions du programme ADVENIR PLUS jusqu'en 2027. Ce programme vise à faciliter l'installation et le financement partiel de points de charge pilotables et intelligents pour véhicules légers électriques ou hybrides rechargeables notamment sur le domaine public, incluant la voirie et les parkings, ainsi que les voies et places de stationnement privées ouvertes à la circulation dans le cadre d'un service public local de stationnement, dans le résidentiel collectif ainsi que leur desserte privé, mais également à déployer des points de charge de véhicules lourds.

Afin de favoriser le déploiement des points de charge, les acteurs en lien avec ces cibles peuvent être accompagnés ou formés dans le cadre du programme.

Le programme ADVENIR a pour objectif la mise en place de plus de 72000 nouveaux points de charge pour véhicules électriques:

- 12 000 points de charge sur le domaine public ou dans le cadre d'un service public local de stationnement;
- 58 000 points de charge au sein du résidentiel collectif et des dessertes privées;
- 2000 points de charges pour les véhicules lourd

Les partenaires techniques: Ministère de la Transition Ecologique, ADEME



● Au moins un territoire de la région est concerné par le programme

Certificats d'économies d'énergie



Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

